Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 93 (1985)

Rubrik: Chronique archéologique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique archéologique

Une partie des articles ci-après, concernant les périodes de la Préhistoire au haut Moyen Age, ont paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie*, 67, 1984, mêlés aux trouvailles des autres cantons.

Nous avons complété cette série par des notices et références concernant les chantiers de fouilles et découvertes relevant de l'archéologie médiévale.

Les trouvailles et sites sont distribués chronologiquement dans les périodes suivantes:

Paléolithique et Mésolithique	**P**
Néolithique	**N**
Age du bronze	**Br**
Hallstatt	**Ha**
La Tène	**L**
Epoque romaine	**R**
Haut Moyen Age	**HM**
Moyen Age	**M**
Archéologie préindustrielle	**AP**
Indéterminé	**I**

L'emplacement des sites est donné par le numéro de la carte nationale au 1:25 000 et les coordonnées kilométriques. Il peut arriver que, pour protéger certains sites, l'emplacement ne soit pas précisé.

Les sites sont présentés dans l'ordre alphabétique des communes, avec indication du district.

Abréviations

MHAVD Monuments historiques et archéologie, Département des travaux publics du canton de Vaud.

MCAH Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne

ASSPA *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie.*

CAR *Cahiers d'archéologie romande (Bibliothèque historique vaudoise)* dirigés par Colin Martin.

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

D. Weidmann, archéologue cantonal

ACLENS – District de Morges – CN 1222 529 660/158 200

R *En Joux – Construction romaine.*

L'emplacement d'un établissement inconnu a été révélé par des travaux de construction en juillet 1984. En bordure d'une terrasse dominant la vallée de la Venoge, en rive droite, une excavation de 10 m × 10 m a mis au jour des éléments bien conservés d'un corps de bâtiment romain, dont la disposition générale reste inconnue (fig. 1).

La terrasse est de formation fluvio-glaciaire, recouverte par des limons de pente argileux (colluvions) contenant de nombreux charbons de bois dispersés. Le sommet de cette formation montre une légère pente vers le Sud-Est. Les maçonneries romaines sont implantées dans les limons, sur une fondation drainante en boulets secs. Les murs en élévation sont construits en boulets morainiques assisés régulièrement, liés au mortier de chaux. Les parements sont conservés sur une hauteur de 100 à 150 cm par endroits. Ils ne présentent pas de marques de jointoyage au fer, et aucun enduit n'a été observé.

Un niveau avec des concentrations locales de charbons de bois marque le sol de construction (fig. 1, A). Le mur méridional s'est effondré vers l'extérieur, immédiatement sur le sol de construction. L'ensemble des vestiges à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment a été brutalement rempli et recouvert par une épaisse couche de graviers limoneux (coulée de boue ou débordement de ruisseau). Aucune trace ou disposition attestant une occupation prolongée n'a été observée, et il semble que la destruction et l'abandon du bâtiment ont suivi de très peu sa construction. La fonction et la datation exactes de cet ensemble restent inconnues.

Observations et documentation: MHAVD – M. Klausener – D. Weidmann.

ARZIER – District de Nyon – CN 1241 503 500/146 650

M *Chartreuse d'Oujon.*

Au terme de longues années d'expérimentation et d'analyses, la décision a été prise de remblayer les fouilles faites en 1945, dès 1968 et surtout dès 1973, pour assurer la protection des vestiges de la Chartreuse et les présenter sous la forme d'une promenade archéologique. Pour la représentation de ce projet et les plans archéologiques de la Chartreuse, voir:

D. WEIDMANN, *Un manteau de terre pour protéger la Chartreuse d'Oujon à Arzier*, dans *Chantiers*, vol. 16, 6/85, p. 541-546.

En 1984, des investigations archéologiques complémentaires ont été entreprises, consistant notamment à fouiller le fond des salles de la maison des hôtes et de la salle capitulaire. Une partie des sols du petit cloître a été fouillée, préalablement au remblayage, qui est intervenu à fin 1984. De nombreux détails de ces constructions particulièrement soignées ont été relevés, notamment les substructures d'un grand poêle en terre cuite vernissée, probablement du XIVe siècle, dont l'essentiel avait été fouillé dans la salle capitulaire dès 1968 (fig. 2).

Projet de conservation et d'aménagement: V. Carrard, B. Junod, architectes et M. Affolter, collaborateur, Atelier Commun, études et réalisations d'architecture, Lausanne.

Investigations: AAM – Moudon.

Documentation: Rapport récapitulatif de l'ensemble des investigations faites à ce jour, déposé aux MHAVD, avec 35 photographies et 47 plans. Arzier (VD) – Chartreuse d'Oujon. Investigations archéologiques en 1984. Moudon, 15 novembre 1984, par Xavier Münger. Atelier d'archéologie médiévale.

AVENCHES – District d'Avenches

R *Aventicum.*

Conjointement à la signalisation et aux explications que nous donnons par panneaux auprès des principaux monuments romains, l'Association Pro Aventico a pour sa part édité un guide très attendu et très apprécié, commentant le site et le musée romain.

Voir: HANS BÖGLI, *Aventicum. La ville romaine et le musée*, Avenches 1984, *Guide archéologique de la Suisse* nº 19 (édition française) et nº 20 (édition allemande) de la série de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie.

AVENCHES – District d'Avenches

R *Enceinte romaine.*

Un historique détaillé de l'exploration et de la restauration de l'enceinte romaine d'*Aventicum* aux XIXe et XXe siècles a été établi à l'occasion d'un mémoire de licence de l'Université de Lausanne. La documentation correspondante aux archives de la Fondation Pro Aventico et du Musée romain d'Avenches a été revisée et reclassée.

Mémoire: J.-P. Dewarrat, L'enceinte romaine d'Avenches, mars 1984, déposé aux MHAVD et à l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 645/192 115
HM (?) *Rue Centrale – Sarcophage* (?).

Un sarcophage anthropomorphe, en grès de la Molière, aurait été détruit intentionnellement lors de travaux de construction dans l'immeuble Burri, en août 1984.

Aucune observation documentée n'a pu confirmer ce fait. Il n'est ainsi pas possible de savoir si cet objet se trouvait là en réemploi, et pour quelle raison.

Observation: C. Jaggi, Avenches.

BAVOIS – District d'Orbe – CN 1203 534 000/170 950
R *En Raillon – Etablissement romain.*

Les vestiges romains découverts en 1973 à l'occasion de sondages de prospection (construction de la route nationale 1) ont fait l'objet d'une étude complète et d'une publication. Les vestiges architecturaux sont trop arasés pour permettre la compréhension de l'organisation.

Un puits de 7 mètres de profondeur touché par un sondage a été fouillé; il a livré un grand bassin en calcaire *(labrum)*, objet dont la conservation est rare dans nos régions. On y a découvert également un remarquable chaudron en laiton tourné (voir: *RHV* 1979, p. 221-222) qui fait l'objet d'une étude métallographique. Le puits a livré en outre de la céramique et divers objets permettant de dater son comblement dans le courant du IIIe siècle après J.-C. Le régime alimentaire des occupants de cette résidence est précisé par une étude ostéologique des nombreux ossements animaux trouvés dans le puits.

Voir: D. PAUNIER et S. AMSTAD, *L'établissement gallo-romain de Bavois (VD). Sondages 1973* (avec une contribution de C. OLIVE), *Rapports et Mémoires de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne*, vol. II, Lausanne 1984.

Documentation: déposée aux MHAVD.

Objets: – céramique et métal: MCAH Lausanne;
– bassin: Musée romain de Nyon.

BEX – District d'Aigle – CN 1284 567 170/122 290
HM-M *Sépulture à la cure – Tombe en dalles.*

Les travaux de réfection de la cure protestante en 1984 et notamment les drainages et pose de canalisations ont recoupé de nombreuses sépultures en pleine terre, d'orientations très variables, à environ 100 cm de profondeur sous le niveau du terrain actuel. Il s'agit du cimetière qui entourait l'église Saint-Clément. A cet emplacement, les sépultures sont

antérieures à la construction de la cure, laquelle remonte au XVIe siècle au moins. Le cimetière apparaît comme désaffecté à la fin du XVIIe siècle.

Ces excavations très localisées n'ont mis au jour que des éléments partiels des inhumations. Elles n'ont fait l'objet d'aucune documentation archéologique.

Un raccordement de drainage creusé à 2 mètres du chevet de l'église a recoupé, à 4 mètres de la façade Nord de la cure, une tombe en dalles isolée, creusée dans les graviers sous-jacents, orientée Est-Ouest, contenant un squelette allongé, tête à l'Ouest. Le fond de la tombe était à 160 cm sous la surface du sol actuel, donc bien en dessous des inhumations du cimetière de l'église.

Le caisson (dimensions externes: 60 × 180 cm; hauteur: environ 50 cm) était un assemblage non maçonné de petites dalles, mesurant jusqu'à 60-70 cm de longueur, épaisses de 8 à 15 cm. Le fond était dallé et la couverture faite de plusieurs dallettes.

Les restes de la tombe ont pu être décrits par l'architecte mais n'ont fait l'objet d'aucune fouille détaillée. Aucun matériel n'a été signalé. Il apparaît cependant assez clairement qu'il s'agit d'une sépulture caractéristique du haut Moyen Age, qui est la première observée dans le périmètre de l'église médiévale. Aucune autre structure n'a été observée ou notée, qui aurait précisé le contexte funéraire.

Notons que des tombes d'une nécropole de même époque ont été observées en 1959 à la place du Marché, à une centaine de mètres de distance (voir: *RHV* 1959, p. 203).

Observations: C. Nicole, architecte, Bex – D. Weidmann MHAVD.

Documentation: déposée aux MHAVD.

BEX – District d'Aigle – CN 1304 566 500/119 300

AP *L'Arzillier – Anciennes fortifications du défilé de Saint-Maurice.*

Un projet de défrichement dans les collines de Chièvres et le percement des tunnels de la RN 9a ont requis de notre part un inventaire et des investigations dans le système défensif mis en place entre 1831 et 1859 par G.-H. Dufour sur les deux rives du Rhône, pour contrôler les têtes de pont de Saint-Maurice. Cet énorme ensemble de remparts de terre, fossés, murs crénelés, redoutes et batteries n'a plus été entretenu depuis 1880 environ et il a été progressivement recouvert par la végétation au cours de ce siècle. L'état du site en 1831 a été magnifiquement documenté par le plan levé et dessiné par Louis-Henry Delarageaz (1807-1891), commissaire arpenteur (plan des fortifications du défilé de Saint-Maurice en 1831, conservé au Musée militaire du Château de Saint-Maurice).

En 1959, une partie des ouvrages ainsi que le poste de douane construit par A. Pichard en 1822 ont été détruits lors de la construction du premier pont d'autoroute. Un relevé a été effectué par le Service des routes.

Une description générale de la fortification a été faite par J.-J. RAPIN, *Le rôle du général Dufour au XIXe siècle*, dans *Revue militaire suisse*, XII, 1975. Voir également: K. WERNER, *Die Anfänge der schweizerischen Landesbefestigung 1815-1860*, dans *Schweizer Studien für Geschichtswissenschaft*, neue Folge n° 10, p. 37-127, Zurich 1946.

En été 1984, nous avons entrepris le débroussaillage et le relevé des ouvrages menacés d'éboulement par les coups de mine des travaux de percement. Un mur crénelé de 1831 dominant la route Bex–Lavey a été consolidé et étayé pendant les travaux (fig. 3). Une étude documentaire générale a été entreprise pour donner les bases d'un programme de conservation et d'aménagement de cet ensemble unique (voir D. WEIDMANN, *La conservation des anciennes fortifications de Saint-Maurice. Le problème de l'Arzillier*, dans *Travaux d'histoire militaire et de polémologie*, Actes du Symposium 1984.

Débroussaillages et dégagement: prestations de travail du Tribunal des mineurs du canton de Vaud (A. Guberan).

Relevés: relevé technique (plans, élévation, photographies) par Archeotech 1984. Dossier déposé aux MHAVD.

CUDREFIN – District d'Avenches – CN 1165 568 720/199 900

HM-M *Montet. Eglise Saint-Théodule – Sarcophage.*

Lors de travaux de drainage des murs de l'église, un sarcophage monolithe en grès de la Molière a été en bonne partie détruit en septembre 1984. Il était engagé sous la fondation du mur occidental de la chapelle Sud de l'église. Il était proche de l'orientation du sanctuaire, tête à l'Ouest. Le sarcophage est trapézoïdal et anthropomorphe (fig. 4). Deux boudins verticaux semi-cylindriques bordent l'emplacement de la tête, à l'Ouest; vers les pieds, ils sont quadrangulaires.

Le sarcophage avait perdu sa couverture d'origine, mais avait été respecté lors de la construction de la chapelle et surmonté par une dalle faisant linteau dans la fondation.

Les quelques ossements retrouvés à l'intérieur ne sont pas ceux du premier occupant. Aucun objet n'a été découvert mais, par sa typologie, le sarcophage peut être attribué sans hésitation au haut Moyen Age, soit entre le VIe et le VIIe siècle après J.-C. Il s'agit du seul vestige de cet époque retrouvé à l'occasion de ces travaux.

Les substructures de l'église et de ses annexes ont été analysées à la même occasion. Leur chronologie relative a été établie. Les traces d'une sacristie postérieure au chœur ont été retrouvées sur son côté Nord; une chapelle accolée au Nord de la nef a également été localisée.

Investigations et documentation: AAM – Rapport P. Jaton, 10.10.1984 déposé aux MHAVD.

GRANDSON – District de Grandson

N-Br-R-HM *Collections préhistoriques régionales.*

En collaboration avec l'association Pro Grandson, nous avons procédé à un inventaire des collections archéologiques soigneusement rassemblées à l'Hôtel de Ville de Grandson et partiellement présentées au Château de Grandson par M. Ch. Reymond.

Il s'agit pour l'essentiel de collections réunies au XIXe siècle dans les établissements scolaires régionaux, et provenant très probablement pour l'essentiel des stations littorales de Corcelettes et d'Onnens. L'étiquetage et le catalogage de ces objets, pourtant soigneusement faits au début de ce siècle, ont souffert de l'incurie qui a trop souvent présidé à la conservation des collections régionales de notre canton.

Un millier d'objets ont été déterminés et mis en fiche par Mlle M. David, archéologue, mettant en évidence l'intérêt d'une riche collection de bronzes, céramiques, objets en os et en pierre. Quelques objets d'époque romaine et du haut Moyen Age.

Signalons en outre la réapparition d'une rouelle en terre cuite de l'âge du bronze final, identique à celle de la cathédrale de Lausanne (voir: M. EGLOFF et K. FARJON, *CAR* 26, planche 32.5), estimée, en 1907, provenir de Corcelettes (voir: R. FORRER, *Reallexikon des prähistorischen, klassischen und frühchristlischen Altertümer*, Berlin 1907, Taf. 34,10). Cet objet très précieux a depuis lors perdu son identité et un quart de sa circonférence.

Une nouvelle présentation des vitrines a été faite au Château de Grandson.

Inventaire et documentation: M. David.

Fichier et objets: déposés à la commune de Grandson et au Château.

GRANDSON – District de Grandson – CN 1183 539 550/184 580

M *Château de Grandson.*

Une réfection des canalisations dans la cour Nord du château et sur la terrasse Nord-Ouest a été l'occasion, en octobre 1984, d'observations archéologiques, malheureusement peu rationnelles puisque le tracé choisi répondait avant tout à des impératifs techniques.

La fondation du mur occidental du donjon dit «roman» – dont un pan est visible dans la courtine septentrionale – a été touchée, ainsi que les substructures d'une étape primitive de l'extension du château, plus courte en direction de l'Ouest que l'état actuel.

Observations: Archeotech, Lausanne.

Rapport: Château de Grandson (VD). Terrasse Nord-Ouest et cour intérieure 1. Fouille pour la borne hydrante. Constat archéologique. Novembre 1984, par F. Christe, déposé aux MHAVD.

GRESSY – District d'Yverdon – CN 1203 539 400/178 710

L *Butte de Sermuz.*

Un complément à la campagne de fouille de 1983 a été effectué en août-septembre 1984 (voir: *RHV* 1984, p. 237-239), apportant plusieurs informations importantes sur l'organisation des structures du *vallum*.

- Les charbons de bois récoltés à la base de la butte ont été datés par le C 14: 1900 ± 80BP (date non calibrée, B3405). On serait en présence d'un horizon de défrichements précédant l'aménagement d'un premier remblai.
- Les alignements de dalles repérés en partie supérieure de ces remblais pourraient correspondre à des empierrements de chemin en plan incliné permettant de faire monter des chargements de terre depuis l'aval.
- Au vu des dates C 14 obtenues à ce jour, ces remblais de 2 m d'épaisseur pourraient correspondre soit à un premier rempart de terre datant du 2e âge du fer, antérieur au *murus gallicus* sus-jacent, soit à une berme de terre servant à rehausser la base de ce *murus gallicus*.
- La structure du *murus gallicus* aménagé sur ces remblais a pu être précisée (fig. 5 et 6). Au centre du *vallum*, l'empilement des poutraisons internes est conservé sur 1,7 m de hauteur: de la base du *murus*, 4 lignes de poutres transversales superposées, recroisées par des lignes de poutres longitudinales forment de véritables caissons. Les transversales de la cinquième ligne par contre sont disposées en quinconce.
- Une prospection de surface à l'arrière de la butte a permis de repérer une zone à forte densité de matériel: plusieurs bords d'amphores Dressel Ib, des fragments de pots à cuire et de jattes définissent un horizon d'occupation correspondant à l'érection du *murus gallicus*, dans la seconde moitié du Ier siècle avant J.-C.

Investigations et documentation: P. Curdy.

Objets: seront déposés au Musée d'Yverdon-les-Bains.

Philippe Curdy

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 300/152 580

R *Vidy – Fouilles de la route de Chavannes n° 29 en 1983.*

Les fouilles de 1983 ont fait l'objet d'un rapport détaillé.

Voir: D. PAUNIER *et alii, Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1983, Rapports et Mémoires de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne*, vol. I, Lausanne 1984.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 300/152 580

R *Vidy – Fouilles de la route de Chavannes n° 29 en 1984.*

A la suite d'une première intervention en 1983 (voir: D. PAUNIER, *Chronique Archéologique: Lausanne-Vidy*, dans *RHV* 1984, p. 239-241),

l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne a entrepris une campagne de fouilles archéologiques à la route de Chavannes n° 29, sur une vaste parcelle destinée à recevoir de nouvelles constructions, à quelque 50 mètres au Nord des dernières maisons du *vicus* de *Lousonna*, mises au jour lors des fouilles de l'été 1983. Des sondages préliminaires effectués au printemps de cette année par l'Institut avaient confirmé la présence de vestiges antiques dans cette zone. Les recherches archéologiques, entreprises de juillet à août 1984, avaient pour objectif de préciser l'étendue et l'importance de l'occupation du site à l'époque romaine. Les résultats de ces investigations se révèlent d'ores et déjà d'un grand intérêt pour l'histoire et l'urbanisme de *Lousonna*.

Deux édifices bien distincts ont été mis au jour, séparés par un espace d'une dizaine de mètres (fig. 7). Dans les deux cas, on peut observer une organisation spatiale identique, avec une série de pièces d'un certain confort au Sud (bains ou chauffage) et, à l'arrière, des locaux plus modestes, appuyés contre un mur délimitant une cour. Les deux ensembles sont construits en terrasses, au pied d'une pente naturelle qui s'élève vers le Nord. Dans l'édifice oriental, la céramique permet de fixer la première occupation du site dans la deuxième moitié du Ier siècle après J.-C. Malheureusement, les structures en rapport avec cette période ont été arasées en grande partie lors des aménagements ultérieurs. A la fin du IIe ou au début du IIIe siècle après J.-C., deux grandes pièces chauffées sont édifiées au Sud. Elles seront par la suite adaptées à un habitat plus modeste et plus fonctionnel, avec l'abandon du système de chauffage et la réinstallation dans l'une d'elles, au IVe siècle de notre ère, d'un foyer domestique. La thèse de l'occupation d'une frange du *vicus* de Lausanne après les invasions germaniques du IIIe siècle après J.-C., révélée par les fouilles de l'Institut en été 1983, se trouve ainsi confirmée.

A l'arrière des deux pièces chauffées s'ouvre une cour, dont l'entrée monumentale se trouve au Sud. Le long de son mur Ouest, sur une première série de constructions, datées de la deuxième moitié du IIe siècle ou du début du IIIe siècle, s'installent trois locaux aux dimensions modestes, délimités par des parois en terre revêtues d'enduit. Dans la partie orientale de la cour, on construit un grand foyer domestique en molasse, protégé peut-être par un abri léger, alors qu'un puits, creusé le long du mur Nord, assure l'alimentation en eau.

L'édifice occidental présente une série de murs appartenant à une première période d'occupation, dont la datation reste pour l'instant incertaine. Par la suite, et selon la même orientation, s'établissent au Sud deux grandes pièces, avec une grande cour à l'arrière. Dès le IIIe siècle après J.-C. sont aménagés dans l'une d'entre elles des thermes privés, dont les installations de chauffage sont remarquablement bien conservées. Deux bassins, l'un d'eau froide dans le *frigidarium*, l'autre d'eau chaude dans le *caldarium*, ont été mis au jour; les tuyaux de plomb servant à l'évacuation de l'eau étaient encore en place. La seconde grande pièce comporte en son centre un foyer. Il pourrait s'agir d'une cuisine.

La cour est accessible par le Sud. Dans sa partie occidentale, elle ne présente aucune construction; par contre, à l'Est, elle est occupée par un foyer en molasse en forme de fer à cheval, par un puits, ainsi que par le canal de chauffe desservant les thermes, protégé à l'époque au moyen d'un appentis en bois. A l'angle Nord-Est était bâtie une petite pièce délimitée par des murs en terre, dont les parois étaient recouvertes d'enduit blanc.

Un abondant matériel céramique a été récolté, ainsi qu'une trentaine de monnaies (de Vespasien à Constantin II), des objets de fer, de bronze (fibules, charnière de porte) et de pierre (base et fût de colonne).

Investigations et élaboration: Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne, dir. professeur D. Paunier.

Objets: seront déposés au Musée romain de Vidy.

D. Paunier

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 365/152 455

R *Vidy – vicus romain – Chemin des Sablons 23.*

Un mur d'époque romaine a été relevé en novembre 1983 lors de la transformation d'un bâtiment. Son orientation est conforme à celle du quartier romain qui s'étendait à cet emplacement.

Observations et documentation: M. Klausener – MHAVD.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 400/152 200

R-M *Château de Vidy et vicus gallo-romain.*

La construction du nouveau siège du Comité International Olympique à proximité du Château de Vidy a requis des sondages préliminaires, puis diverses observations. L'essentiel du projet était situé au-delà de la rive à l'époque romaine, mais on pouvait s'attendre à des découvertes intéressant l'époque médiévale (voir: M. GRANDJEAN, *Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Vaud*, T. I, p. 274 et T. IV, p. 109).

Les découvertes ont confirmé la position de la rive romaine, renforcée par des pieux de chêne occupant une bande large de 1,5 à 2,5 m. Leur sommet atteint la cote 374 à 374,5 m environ. Un vaste dépotoir a été observé sur la berge gallo-romaine. Les eaux du lac ont dispersé les matériaux sur une grande étendue. Les niveaux étaient particulièrement riches dans la zone des renforcements de la rive. Une partie des matériaux, qui a été échantillonnée, reflète l'activité des ateliers de potiers voisins mis en évidence lors des fouilles de la RN 1. Ces ensembles feront l'objet d'une étude céramologique.

L'embouchure d'un cloaque construit en maçonneries a été relevée.

Deux courbes dendrochronologiques de 92 ans et 58 ans ont été obtenues à l'aide des échantillons prélevés, mais elles n'ont pu être ratta-

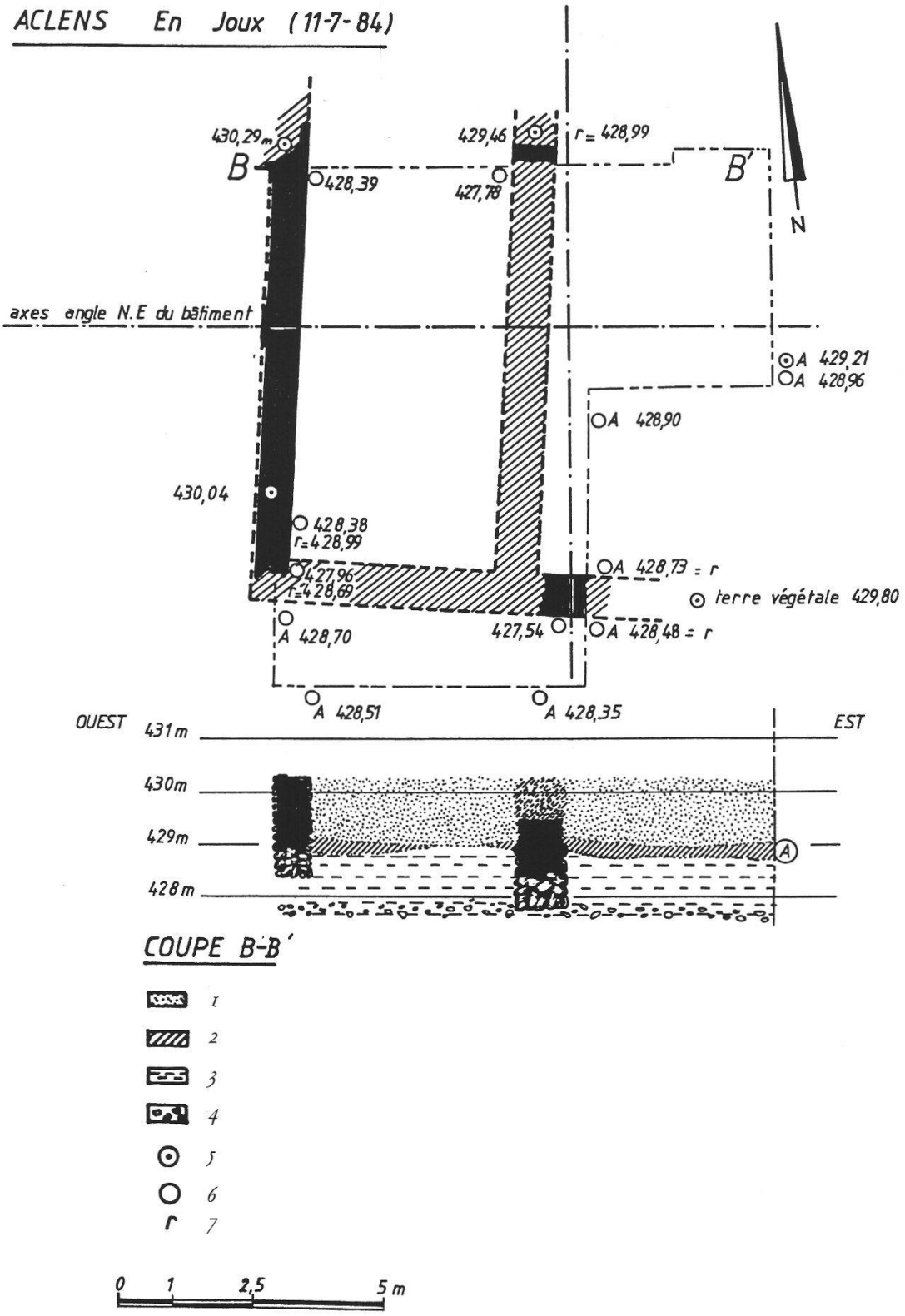

Fig. 1. Aclens – En Joux.
Plan et coupe de la construction romaine.

1. *Graviers limoneux.*
2. *A: sol d'érection.*
3. *Limons argileux colluviaux.*
4. *Graviers et galets fluvio-glaciaires.*
5. *Cotes d'altitudes supérieures.*
6. *Cotes d'altitudes inférieures.*
7. *Cotes d'altitudes des ressauts de fondation.*

(Dessin M. Klausener)

Fig. 2. Arzier – Chartreuse d'Oujon. Salle capitulaire, 1984. Emplacement d'un poêle contre le mur oriental.
(Photo Fibbi-Aeppli)

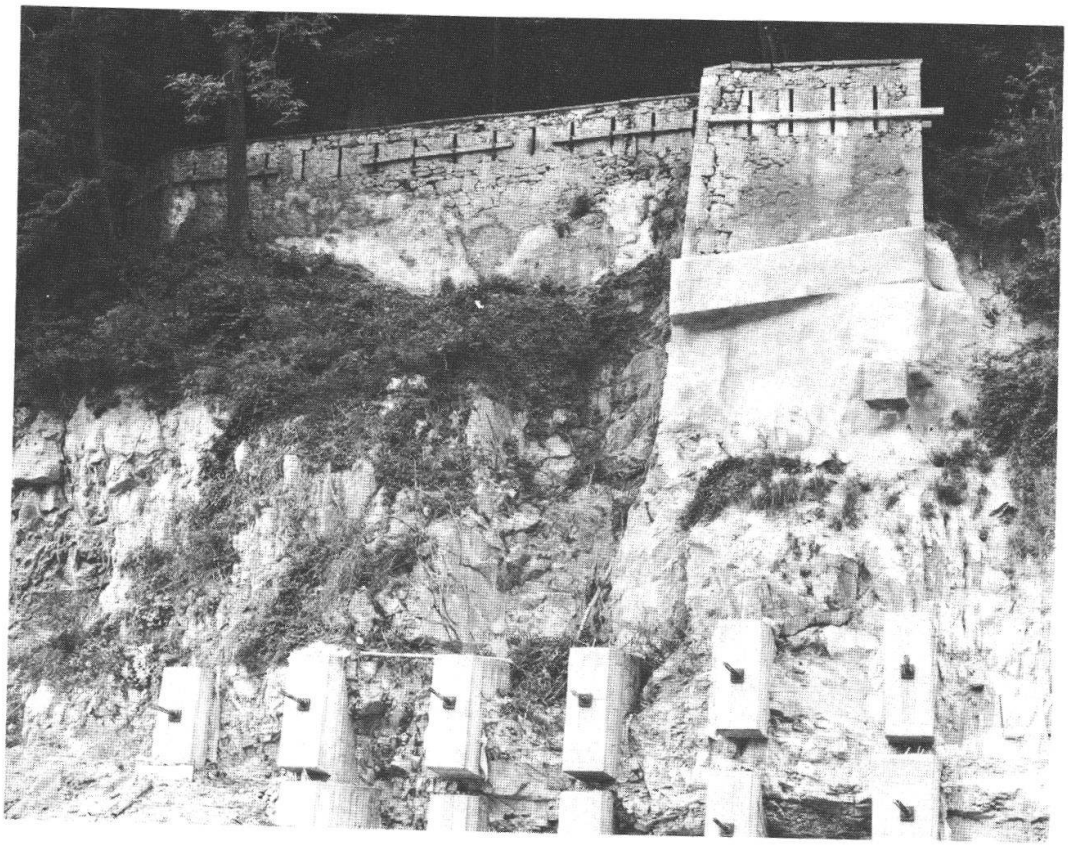

Fig. 3. Bex – Défilé de Saint-Maurice. Consolidations provisoires du mur crénelé (1831) dominant l'ancienne Batterie du Rhône.
(Photo Fibbi-Aeppli)

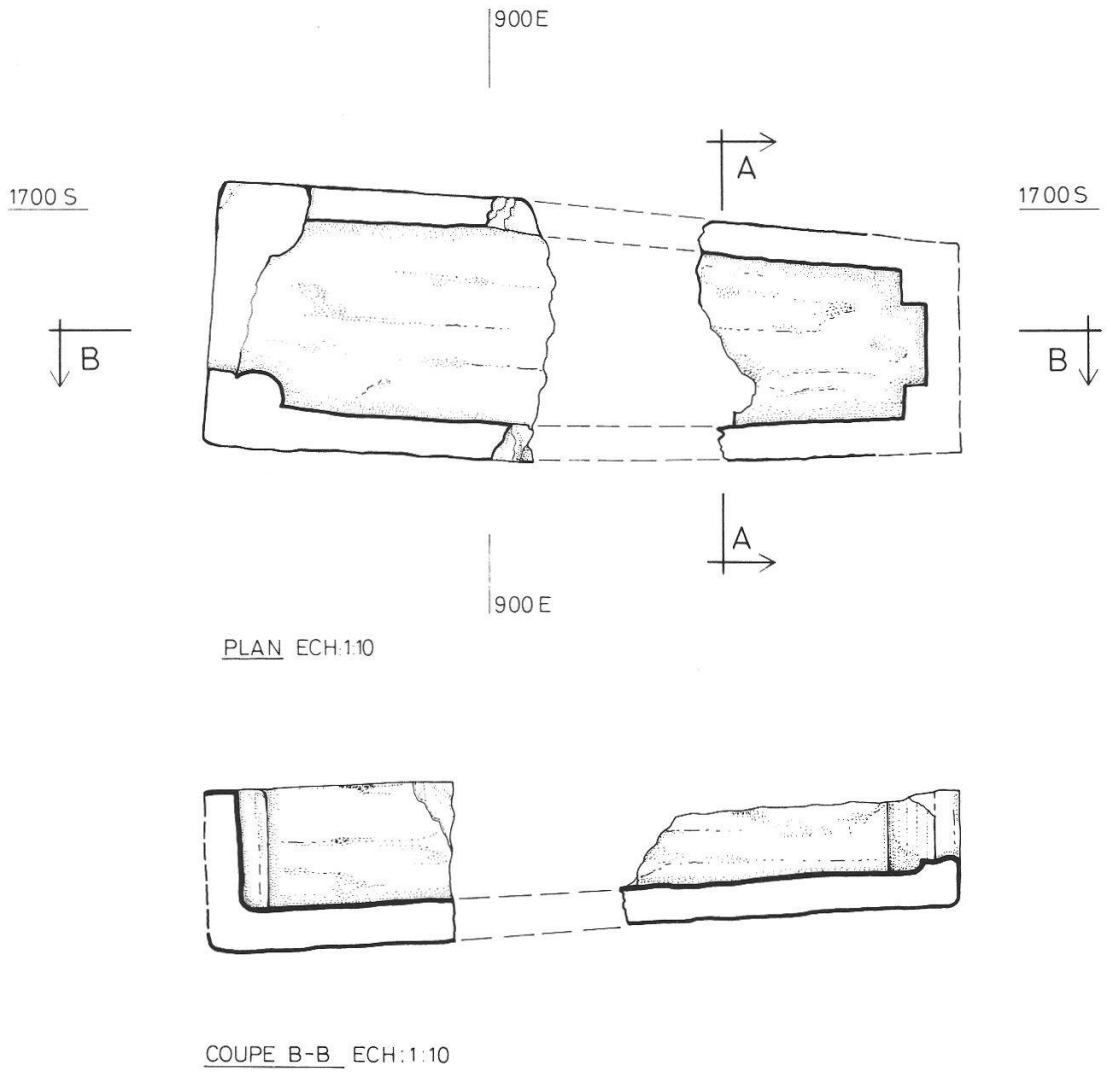

Fig. 4. Cudrefin – Montet, église Saint-Théodule. Sarcophage monolithe du haut Moyen Age. Plan et coupe.
(Dessin J.-P. Pfefferle, AAM)

Fig. 5. Gressy, Butte de Sermuz. Murus gallicus. *Parement interne.*

Fig. 6. Gressy, Butte de Sermuz.
Murus gallicus.
Poutraison interne.
(Photos P. Curdy)

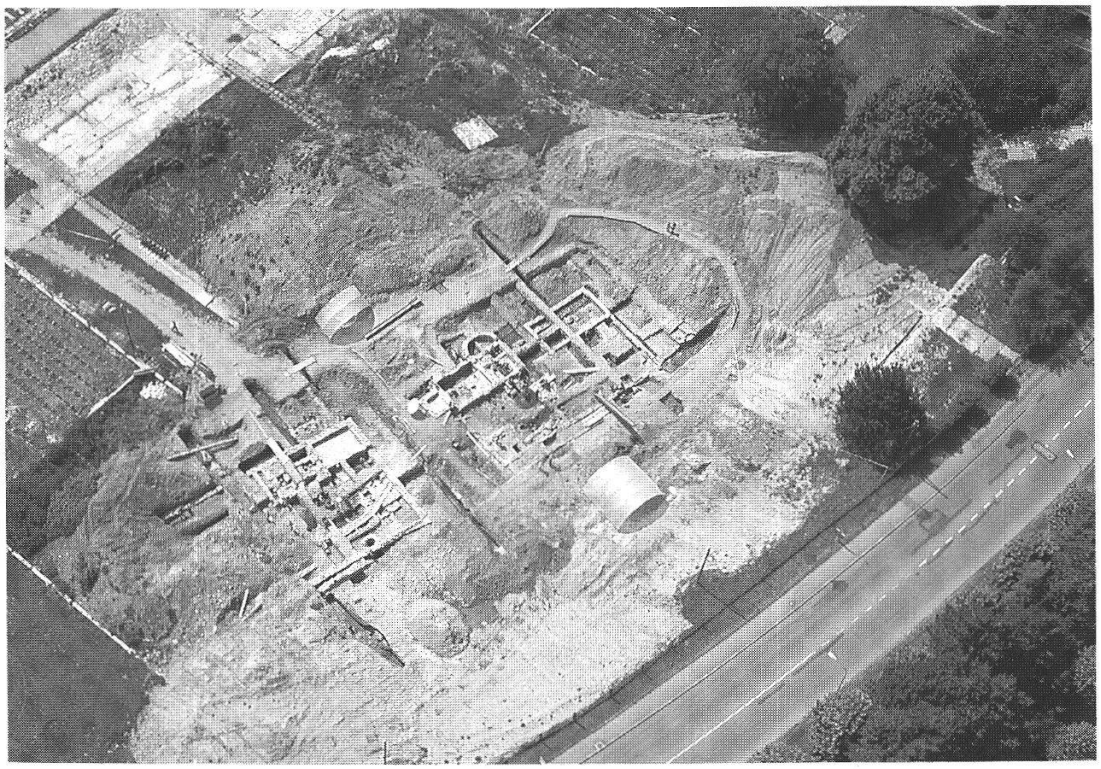

Fig. 7. Lausanne – Vidy. Vue aérienne de la zone fouillée en 1984.
(Photo MHAVD)

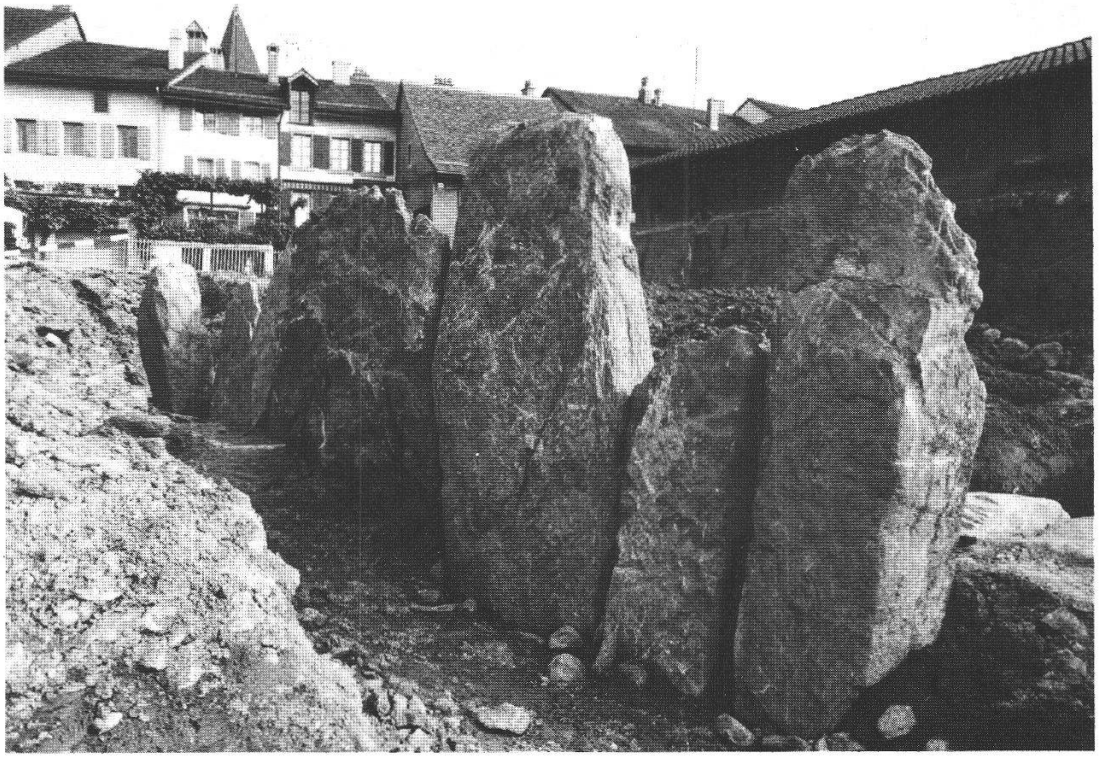

Fig. 8. Lutry – la Possession. Vue d'ensemble des statues-menhirs découvertes en août 1984.

(Photo MHAVD)

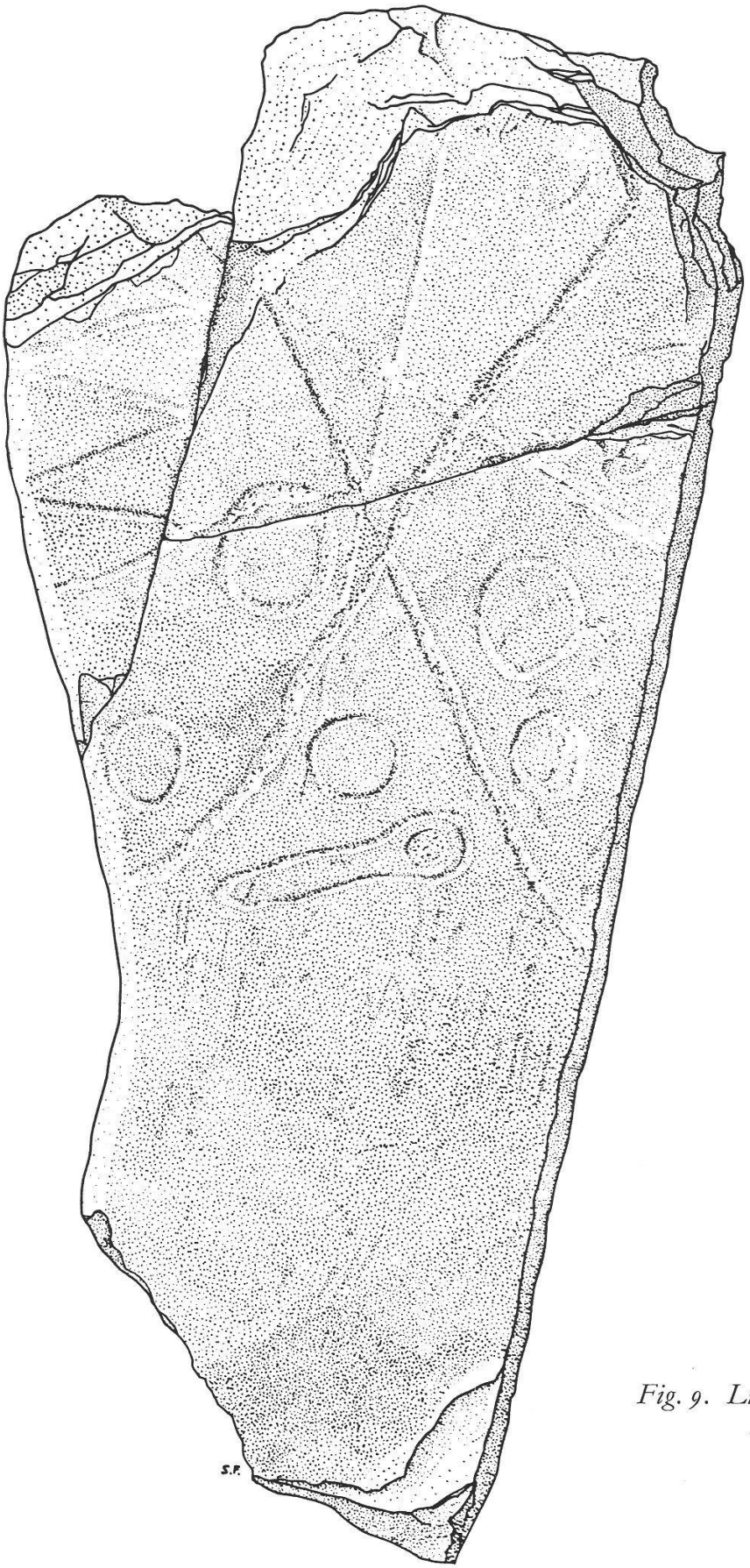

Fig. 9. Lutry – la Possession. Petite statue-menhir (hauteur 100 cm) avec figuration d'un « objet rouergat ».
(Dessin S. Favre)

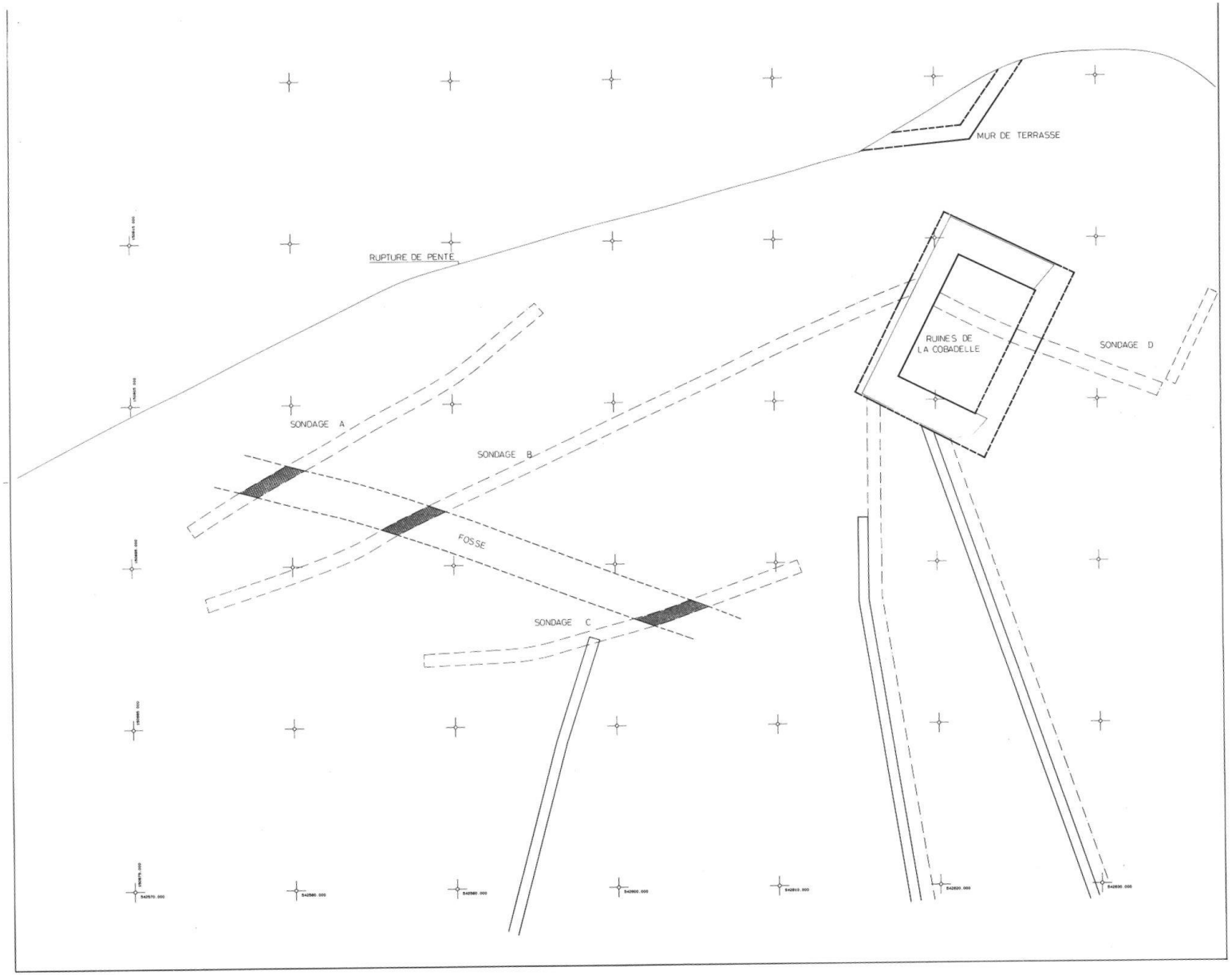

Fig. 10. Lutry – Crêt Bernard. Tour de défense et fossé médiéval. Plan.
(Dessin Archéotech)

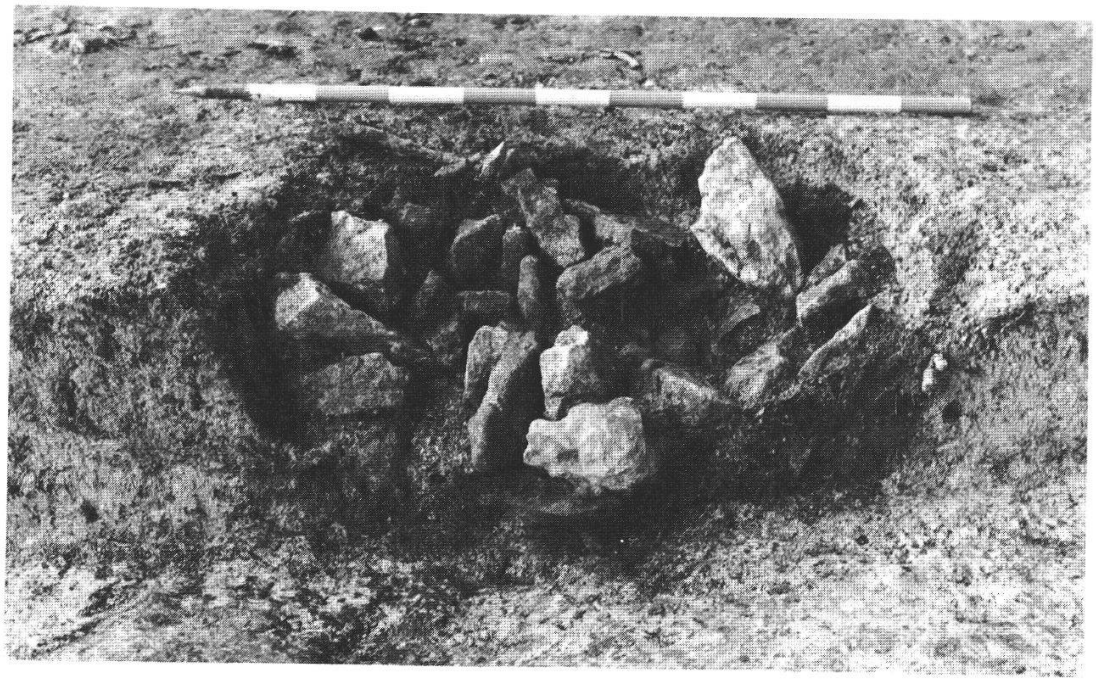

Fig. 11. Mont-la-Ville, Col du Mollendruz, Abri Freymond. Grand foyer néolithique (St 4), d'un diamètre de 90 cm et d'une profondeur de 40 cm, daté par le C14 de 5484 ± 128 BP.

chées aux chronologies connues. Quelques structures sont rattachables à l'époque médiévale.

Observations: M. Klausener – MHAVD et E. Abetel – Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne.

Documentation: MHAVD.

Objets: seront déposés au Musée romain de Vidy.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 340/152 550

M *Ancienne église Saint-Etienne – Préau du Gymnase de la Mercerie.*

L'excavation d'une tranchée entre les divers bâtiments du Gymnase a recoupé en juin 1984 de nombreuses substructures médiévales et plus récentes.

A l'extrémité occidentale du préau, le rempart entre la Cité et la ville inférieure a été mis au jour, dans la prolongation de l'ancienne porte Saint-Etienne. Une fondation de nature identique est apparue à 3,5 m plus à l'Est, manifestant la présence d'un renforcement, peut-être d'une tour encore inconnue dans ce secteur où l'enceinte dessinait un angle et se retournait vers l'Est, en suivant la Petite Roche de Saint-Etienne.

A proximité de l'ancienne église de la Mercerie et de Saint-Etienne, six sépultures en pleine terre on été dégagées, orientées Est-Ouest et tête à l'Ouest. Leur relation archéologique avec les tombes du haut Moyen Age de l'église Saint-Etienne ne peut être établie directement. Plus à l'Est, de nombreuses substructures ont été rencontrées qui appartiennent aux immeubles construits entre l'église Saint-Etienne et l'ancien Hôpital. La plupart concordent avec l'emplacement de bâtiments ou de limites de propriétés figurant sur le plan cadastral de 1869. L'ensemble de ces vestiges arasés en 1911 subsiste à très faible profondeur sous les préaux du Gymnase.

Voir: M. GRANDJEAN, *Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Vaud*, T. III, p. 193-195.

Investigations: AAM, Moudon.

Documentation: Rapport archéologique par H. Kellenberger, déposé aux MHAVD.

Lausanne, place au Sud de l'ancienne église Saint-Etienne. Fouilles sur l'ancien tracé pour la pose de canalisations de chauffage en juin 1984.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 300/152 740

M *Ancienne rue du Collège.*

La restauration des bâtiments contigus à l'ancienne Académie, en vue de leur réaffectation en Gymnase cantonal, a impliqué une analyse archéologique d'ensemble entre 1981 et 1984.

La base d'une maison du XIIIe siècle a été mise en évidence, ainsi que son agrandissement au XVe siècle, qui constitue encore aujourd'hui l'essentiel de la partie dite de la «cure des professeurs».

Diverses fondations de maçonneries ont été mises au jour par sondages ou par des fouilles de canalisations sur la terrasse à l'Ouest de l'Académie. Leur origine n'a pas été précisée dans le premier rapport. Le départ du mur d'enceinte médiéval entourant la ville inférieure, à partir de la Frickturm, a été partiellement dégagé, mais n'a pas fait l'objet d'un relevé.

Analyse archéologique: AAM, Moudon.

Documentation: Lausanne, Ancienne Académie, Analyse archéologique, première étape, par W. Stöckli. Moudon, 25.7.1984, déposée aux MHAVD.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 380/152 670

HM-M *Cathédrale – Analyse des substructures.*

Les vestiges dégagés en 1909-1912 avaient fait l'objet en 1974 d'une nouvelle approche (voir: W. STÖCKLI, *Les édifices antérieurs à la cathédrale actuelle*, dans *La Cathédrale de Lausanne*, Berne 1975, p. 13-41). Ce travail a été repris en 1984 et étendu à l'ensemble des fouilles anciennes encore accessibles sous le dallage de la cathédrale.

Investigations: AAM – P. Eggenberger – H. Kellenberger.

LUTRY – District de Lavaux – CN 1243 542 170/150 500

N-Br *La Possession – Alignement de statues-menhirs.*

Un projet de terrassement dans l'ancien cône d'alluvions de la Lutrive, en vue de la construction d'un parking souterrain, a mis au jour fortuitement un nouveau site très important pour la préhistoire vaudoise.

Vingt-quatre dalles d'origine morainique de dimensions variables ont été retrouvées encore *in situ* dans la pente de l'ancien cône (fig. 8). Elles dessinent un alignement jointif d'une vingtaine de mètres de longueur, orienté Nord-Ouest/Sud-Est, parallèle à la ligne du rivage, lequel était à peu de distance à l'époque.

L'environnement du monument a été fouillé en urgence, montrant que les divagations torrentielles postérieures à l'implantation ont emporté les deux extrémités de l'ensemble. De part et d'autre d'un énorme menhir en grès molassique était implantée une série de dalles verticales dont la taille va en décroissant vers les extrémités. Il subsiste douze dalles de grande dimension en alignement rectiligne. Du côté occidental, dix autres dalles de dimension nettement plus petite dessinent un arc de cercle dont l'extrémité se rabat vers le lac. Les dalles étaient implantées dans des fosses, au 1/5 ou 1/6 de leur hauteur et calées par des blocs et des remblais. Le niveau de la construction a été localisé et exploré, ainsi qu'un niveau d'occupation légèrement postérieur, couche de limon argileux contenant

de nombreux charbons de bois et quelques tessons de céramique datant de l'âge du bronze ancien (vers 1800 avant J.-C., date à confirmer par des analyses de radiocarbone).

La plupart des dalles portent des traces de taille et de façonnage. Le traitement, par bouchardage et martelage, vise à donner aux dalles une forme rappelant la silhouette humaine: forme générale trapézoïdale, élargissement de la silhouette aux épaules; partie supérieure arrondie, évoquant la découpe d'une tête. Ces caractères, qui sont ceux des statues-menhirs, se retrouvent dans les découvertes faites à Sion-Petit Chasseur dès 1962 (voir: *CAR* 6,7 et 31,32). Le groupement de Lutry est encore plus proche de ceux d'Yverdon-les-Bains – promenade des Anglais, identifiés en 1974 (voir: *RHV* 1982, p. 196-198), avec leurs associations de dalles de dimensions variables. Ces ensembles, très récemment mis en évidence mais datés avec des précisions inégales, confirment l'existence d'un groupe mégalithique original dans notre région. L'une des petites stèles de Lutry montre la présence de gravures nettes sur sa face méridionale (fig. 9). On y voit deux lignes croisées en forme de X, dessinant un baudrier. Cinq cercles ou anneaux sont répartis symétriquement dans les champs délimités par les lignes du baudrier. Pour la partie inférieure de la gravure, au niveau du sol de construction est représenté un objet allongé, pourvu d'un anneau à une extrémité. Les dessins sont exécutés par martelage de la pierre au moyen d'un objet relativement pointu (bouchardage).

La représentation de cet objet est la première connue en Suisse, alors qu'elles sont nombreuses sur les statues-menhirs du Midi de la France, notamment dans le groupe rouergat (voir: J. Arnal, *L'art protohistorique: les statues-menhirs de France* paru dans *La Préhistoire française*, tome II, p. 211-221).

De tels objets ont été retrouvés dans les fouilles de sépultures et d'habitats de ces régions. Taillés dans de l'os, du calcaire ou du bois de cerf, ils sont parfois considérés par les préhistoriens comme des insignes d'une dignité particulière.

La datation retenue pour ces figurations confirme les indications recueillies à Lutry, à savoir que ces types de statues-menhirs appartiennent à la fin du Néolithique ou au tout début de l'âge du bronze.

L'ensemble de Lutry a été déplacé du lieu de trouvaille, et sera réaménagé en surface du parking où s'est faite la découverte.

Investigations: S. Favre et C. Masserey – MHAVD.

Publications: voir: C. Masserey, *Un monument mégalithique sur les rives du Léman*, dans *Archéologie Suisse* 8, 1985, p. 2-7.

Lutry – District de Lavaux – CN 1243 542 250/150 400

M *Place du Temple.*

Les vestiges d'une ancienne construction attenant à l'église de Lutry ont été découverts lors de travaux d'édilité en février 1984.

Un mur long de 4,8 m venait s'appuyer contre l'angle Sud-Ouest de l'église en prolongation de son mur méridional, pour se retourner ensuite vers le Sud. Des empochements pour loger les solives d'un plancher de ce bâtiment ont été pratiqués dans la façade Sud de l'église, au niveau du sol actuel.

Cette construction est postérieure à l'église de Lutry, dont cet angle remonte au XIe siècle. Son alignement montre qu'elle appartenait sans doute à l'aile occidentale des bâtiments du Prieuré, qui existait entre 1025 et 1536.

Investigations – AAM – Moudon.

Documentation: Lutry (VD). Place du Temple. Zone Sud-Ouest. Fouilles S.I. en février 1984, par H. Kellenberger, 18 mai 1984, déposée aux MHAVD.

LUTRY – District de Lavaux – CN 1243 542 600/150 900

M *Savuit – Crêt Bernard – Tour médiévale.*

Une opération de terrassement à but viticole menaçait de faire disparaître en février 1984 les ruines d'une construction couronnant le Crêt Bernard, éminence dominant le vallon de la Lutrive.

Une investigation par sondages a été entreprise d'urgence, étendue à l'ensemble de la colline. L'existence d'un large fossé Est-Ouest, largement ouvert, a été constatée sur une trentaine de mètres, barrant le flanc Sud dans la zone la moins escarpée. Il était creusé dans la moraine sous-jacente de la colline, à la limite de la rupture de pente. Les matériaux extraits avaient sans doute été rejetés en arrière, constituant une levée de terre qui renforçait la défense du site. Le fossé a été comblé tout d'abord par des sédiments riches en matières organiques, contenant des ossements d'animaux, puis il a été remblayé par les restes de démolitions de maçonneries, provenant soit de la destruction de la tour, soit d'un mur qui aurait couronné la levée de terre. Les exploitations viticoles depuis le XVIIIe siècle ont totalement nivelé ces structures, mais n'ont pas détruit un massif de maçonneries, dégagé en 1984, qui occupe le point le plus élevé du site (fig. 10).

Les murs dessinent un rectangle de 9 m sur 12 m (dimensions externes); la fondation, très déchaussée, est large de 2 m en moyenne. Elle est faite de boulets posés en assises régulières, parfois en *opus spicatum*, liés avec un mortier en lits très épais. Un mur de même texture, probablement contemporain, subsiste au Nord de la ruine, où il retient encore le terrain.

Aucun autre vestige n'a été observé, mais la disposition de l'ensemble peut être reconstituée sans difficulté. Citons le rapport Archeotech: «La topographie du lieu, avec l'implantation de ces bâtiments, est tout à fait conforme à un modèle bien connu, celui de l'éperon barré: une motte défendue naturellement par la forte dénivellation sur trois côtés, avec un

accès plus facile sur le quatrième côté, protégé par une tour; la défense est renforcée par le fossé et la levée de terre surmontée d'un rempart.»

Le lieu est connu sous le toponyme de la Cobadelle, puis la Citadelle. Les ruines de la tour, qui étaient connues, ont été longtemps attribuées à l'époque romaine, mais rien n'est venu confirmer ce fait dans les dernières investigations, qui n'ont d'ailleurs produit aucun objet remontant à l'époque médiévale.

Cette fortification ne fait l'objet d'aucune citation aux XIIIe et XIVe siècles, ce qui pourrait indiquer qu'elle remonte à une époque plus ancienne (XIe ou XIIe siècle).

Les vestiges du fossé ont été recomblés et des tractations sont en cours avec la Municipalité de Lutry et le propriétaire en vue de la conservation et mise en valeur de la tour et du site, qui offrent un remarquable point de vue sur Lutry.

Investigations et documentation: Archeotech, Lausanne.

Rapport archéologique: Savuit/Lutry (VD) – Crêt Bernard – Sondages archéologiques mars 1984, par F. Christe, 21 mars 1984. Déposé aux MHAVD.

MONT-LA-VILLE – District de Cossonay

P-N-Br *Col du Mollendruz, Abri Freymond.*

Depuis le premier sondage effectué à l'abri Freymond en 1981 (voir: *RHV* 1982, p. 199-200), des campagnes de fouille ont pu avoir lieu chaque été (1982, 1983, 1984) grâce à l'appui de la section Monuments historiques et Archéologie de l'Etat de Vaud (voir: *RHV* 1983, p. 203-204 et *idem* 1984, p. 244). Le but de ces recherches consiste, dans un premier temps, à exploiter de manière exhaustive les couches superficielles, qui témoignent de fréquentations répétées de l'abri, échelonnées du Néolithique au Moyen Age.

Dans l'attente de l'analyse spatiale de chacune de ces phases d'occupation, il sera présenté ici quelques renseignements inédits concernant la séquence chronologique (préhistorique) du gisement et quelques aspects ponctuels de l'horizon néolithique.

1. **Mésolithique**

– Datation radiocarbone: CRG 431, 8207 ± 206 (âge conventionnel BP).

Charbons de bois provenant de la couche 4d, niveau d'occupation mésolithique très dense, très riche en silex. L'industrie lithique se rattache à un Mésolithique ancien, d'affinité sauveterrienne. La datation correspond très bien aux prévisions basées sur la typologie, quoique légèrement plus récente que des datations obtenues pour des gisements comparables:

– Ogens (VD): 8735 ± 150 et 8530 ± 100 BP.
– Collombey-Vionnaz (VS): entre 8730 ± 100 et 8420 ± 140 BP.

La suite des travaux permettra de préciser ces données et peut-être d'établir une séquence à l'intérieur du Mésolithique ancien.

2. Néolithique

– Datation radiocarbone: CRG 430, 5484 ± 128 (âge conventionnel BP).

Charbons de bois d'un grand foyer situé à la base de l'horizon néolithique (couche 4 sup). Présence de quelques tessons dans la partie supérieure de son remplissage.

Cette datation serait relativement ancienne pour un ensemble néolithique moyen Chassey–Cortaillod–Lagozza dont le début n'est généralement pas antérieur à 5150 BP (voir: A. Gallay, P. Olive, R. Carazzetti, dans *ASSPA* 66, 1983, p. 43-73). Cet indice «d'ancienneté» est conforté par la présence de quelques tessons à décor Roessen (pastilles repoussées, voir fig. 12, nos 1, 2), découverts malheureusement en position secondaire (remaniement militaire) et sans relation directe avec le foyer daté.

Par ailleurs, le fond céramique néolithique est relativement peu abondant et n'apporte pas beaucoup de précisions quant à son attribution.

En conclusion, dans l'état actuel de nos recherches il est impossible de savoir si l'on est en présence d'un ensemble unique ou de plusieurs complexes culturels successifs, bien que l'analyse de terrain autorise cette dernière supposition. En effet, l'horizon néolithique (épais niveau charbonneux, riche en cendres, plaques d'argile rubéfiée et pierres éclatées au feu) présente plusieurs phases d'installation (avec foyers, trous de poteau, fosses).

– Sépulture: Une petite sépulture (voir fig. 13), adossée à la paroi rocheuse, au cœur d'une zone excavée par les militaires (voir *ASSPA* 66, fig. 2, p. 242), est apparue presque en surface du sol actuel. Son insertion stratigraphique est par conséquent des plus délicates; elle appartient déjà aux limons jaunes (couche 4) et pourrait donc être mésolithique ou, beaucoup plus vraisemblablement, contemporaine de l'occupation néolithique la plus ancienne (couche 4 sup).

  Il s'agit d'un enfant d'environ 24 mois inhumé en pleine terre, sans aménagement aucun, la fosse elle-même étant peu visible (destruction partielle). Le squelette, orienté Nord-Sud, comprenant le crâne, les clavicules, l'omoplate droite, un fragment de radius, quelques côtes et vertèbres (étude anthropologique C. Simon, Genève), a subi une destruction ou dispersion importante des éléments post crâniens.

  Aucun mobilier ne semble associé à cette inhumation, les quelques silex rencontrés pouvant être attribués à la couche encaissante.

3. Bronze ancien

Découverte au cours de la campagne 1983 de fragments d'une grande jarre rhodanienne (cordons lisses articulés et languette de préhension, voir fig. 12, no 3) qui s'insère dans la phase finale du Bronze ancien (B.A. IV de Gallay).

Cette poterie est en relation avec un trou de poteau.

Gervaise Pignat
Pierre Crotti

MONTREUX – District de Vevey – CN 1264 558 500/143 850

N *Fin de Tavel – Collège Rambert – Datation C 14.*

Une série de sondages de contrôle a été pratiquée en juillet 1984 dans le cadre de l'agrandissement du Collège Rambert.

Cet emplacement, à peu de distance de la nécropole néolithique de Tavel, est au pied du coteau surmonté par le Château du Châtelard. Aucun vestige archéologique n'a été rencontré, mais il a été observé au-dessus de la moraine argileuse un niveau de colluvions brun à matrice argileuse, riche en charbons de bois, qui tapisse le fond d'une ensellure.

Une datation au radiocarbone a été obtenue (CRG 552. Age conventionnel 3640 ± 100 BP) donnant un âge calibré entre 1755 et 2320 BC. Si l'on associe la formation de ces niveaux de limons à charbons à une activité humaine, notamment à des défrichements par le feu, cette datation, qui correspond à la fin de la période néolithique, précise nos connaissances sur l'occupation préhistorique dans les environs de la nécropole.

Investigations et documentation: M. Klausener, MHAVD.

MONTRICHER – District de Cossonay – CN 1222 517 050/164 100

Br *Châtel Arrufens.*

Le matériel archéologique préhistorique découvert lors des investigations de J.-P. Gadina et P.-L. Pelet (voir: P.-L. PELET, *Fer, charbon, acier*, t. I, Lausanne 1973, p. 25-26 et C 10) a fait l'objet d'un mémoire de licence à l'Université de Genève, Département d'Anthropologie, par Mlle N. Pousaz. Il s'agit d'un ensemble typologique remarquablement homogène datant de l'âge du bronze moyen.

Objets: seront déposés au MCAH Lausanne.

MORGES – District de Morges

N-Br *Etude des sites immergés du Léman: prospection des stations de la zone de Morges (VD).*

La campagne de prospection archéologique des stations préhistoriques immergées de la région de Morges s'inscrit dans le cadre du programme d'inventaire et d'étude préliminaire des sites littoraux du Léman.

En hiver 1984, nos recherches ont porté sur une des zones parmi les mieux préservées de l'érosion, mais aussi certainement la plus connue des «lacustreurs» lémaniques du siècle dernier.

Comme sur les autres stations étudiées précédemment, nos travaux ont consisté en une série d'observations et d'investigations systématiques, visant à obtenir rapidement une connaissance globale de chaque site et d'évaluer ainsi son intérêt archéologique. Les caractéristiques principales de chacune des stations de Morges peuvent se résumer dans les points suivants:

- Station de la «Poudrière»: déjà étudiée en partie par la section des Monuments historiques et Archéologie vaudoise en 1977, elle a livré du matériel archéologique attribuable au Néolithique récent et au Bronze ancien (voir: F. Francillon et A. Gallay, *Fouilles subaquatiques de sauvetage sur la station lacustre de Morges-La Poudrière*, dans *Archéologie Suisse* 1, 1978, p. 55-57). Son extension est d'environ 150 à 180 m, elle se signale par une tènevière relativement importante, dans laquelle apparaissent parfois quelques rares pieux de bois, érodés au ras du sol actuel. Des niveaux de restes végétaux et charbons de bois sont conservés dans la frange côté large du site, mais dépourvus de matériel archéologique.
- Station de la «Grande-Cité» et de «Vers-l'Eglise»: la station de «Vers-l'Eglise», la plus proche du rivage actuel, conserve une couche archéologique qui affleure du côté du large. Cette couche, riche en restes organiques, a livré du matériel attribuable au Néolithique final.
  La station de «Vers-l'Eglise» était attribuée par Forel au Néolithique. Le seul mobilier dont nous disposons aujourd'hui est une industrie lithique peu caractéristique. La prospection de 1984 a révélé l'existence de restes de la couche archéologique en position primaire mais aussi secondaire.

  Dans la couche archéologique en place nous avons mis au jour différents témoins dont deux jarres cylindriques allongées, légèrement bombées, à fond rond et décorées de rangs de cordons lisses peu marqués (fig. 14). Le cordon sous le bord porte deux languettes de préhension opposées. L'industrie sur bois de cerf est présente avec une hache-marteau à perforation transversale agrémentée d'un décor en ronde bosse et une gaine droite à tenon quadrangulaire. Quelques grosses lames busquées, parvenues au stade ultime du réaffûtage, constituent l'essentiel de l'industrie lithique taillée; à cela s'ajoutent des haches et des fusaïoles en pierre.
  Cet ensemble particulièrement homogène est encore sans équivalent en Suisse. La forme et la technologie de cette céramique se comparent parfaitement d'une part au complexe jurassien des lacs de Clairvaux et de Chalain et d'autre part au Midi de la France. Les contacts entre le faciès de la civilisation Saône-Rhône jurassien, type Clairvaux station III, avec ses grandes jarres à forme simple, à cannelures ou cordons multiples horizontaux, et les rives lémaniques semblent ne faire aucun doute. Ces deux ensembles céramiques découlent de l'intrusion importante d'éléments méridionaux de la civilisation de Ferrière par la vallée du Rhône dans le Jura, la Savoie (station de Mémars sur le lac du Bourget) et le bassin lémanique. Son extension plus au Nord, en direction du Plateau suisse, semble n'avoir pas eu lieu, le lac de Neuchâtel restant dominé par les traditions Horgen et Lüscherz.
  En l'absence de date C 14, on peut placer le site de «Vers-l'Eglise», par comparaison typologique avec Clairvaux, aux alentours de 2400-2200 BC (datation radiocarbone).

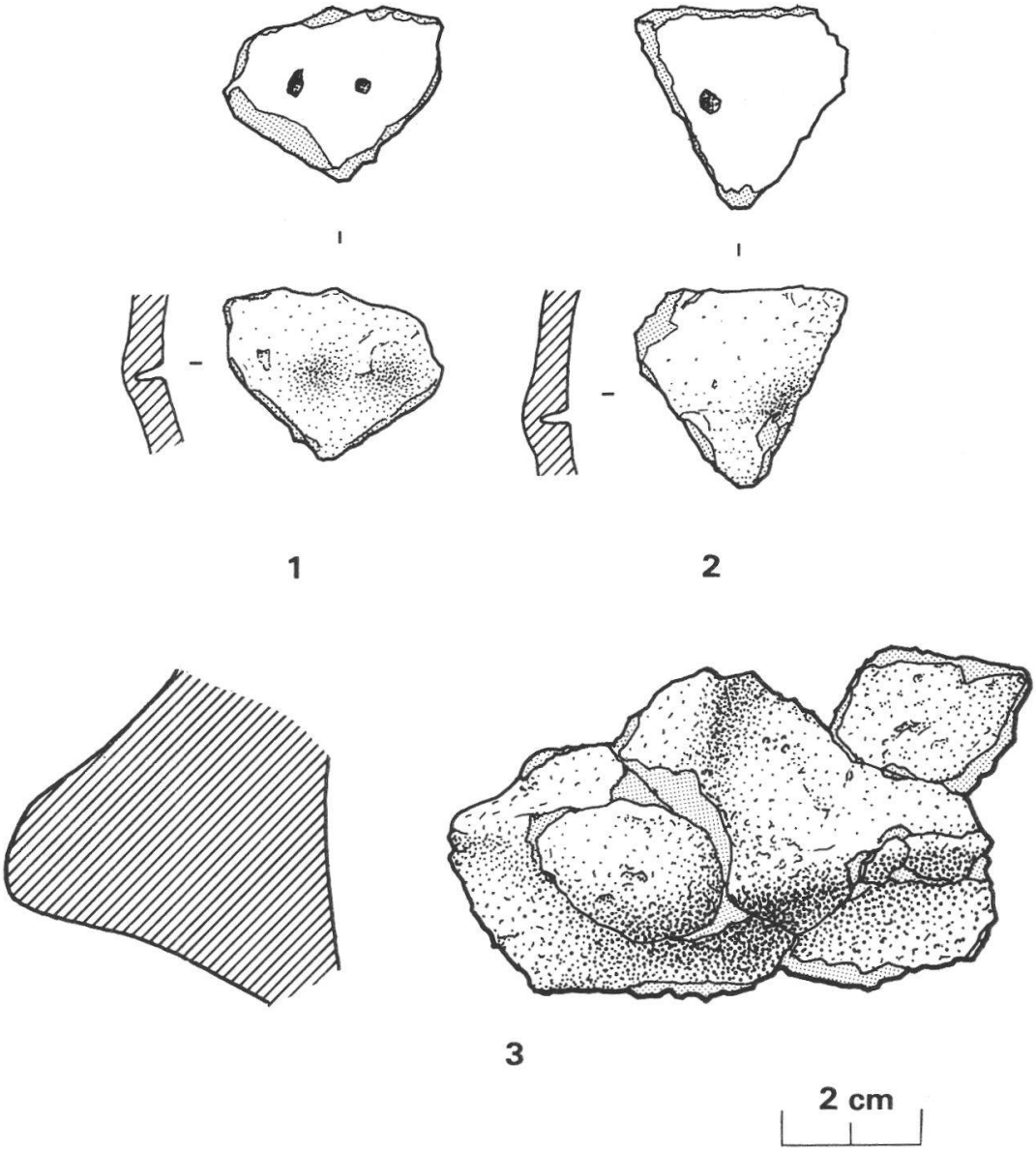

Fig. 12. Mont-la-Ville, Col du Mollendruz, Abri Freymond. N°s 1 et 2: tessons néolithiques à pastilles (décor Roessen); N° 3: fragment de jarre à cordons du Bronze ancien.
(Dessin S. Aeschlimann)

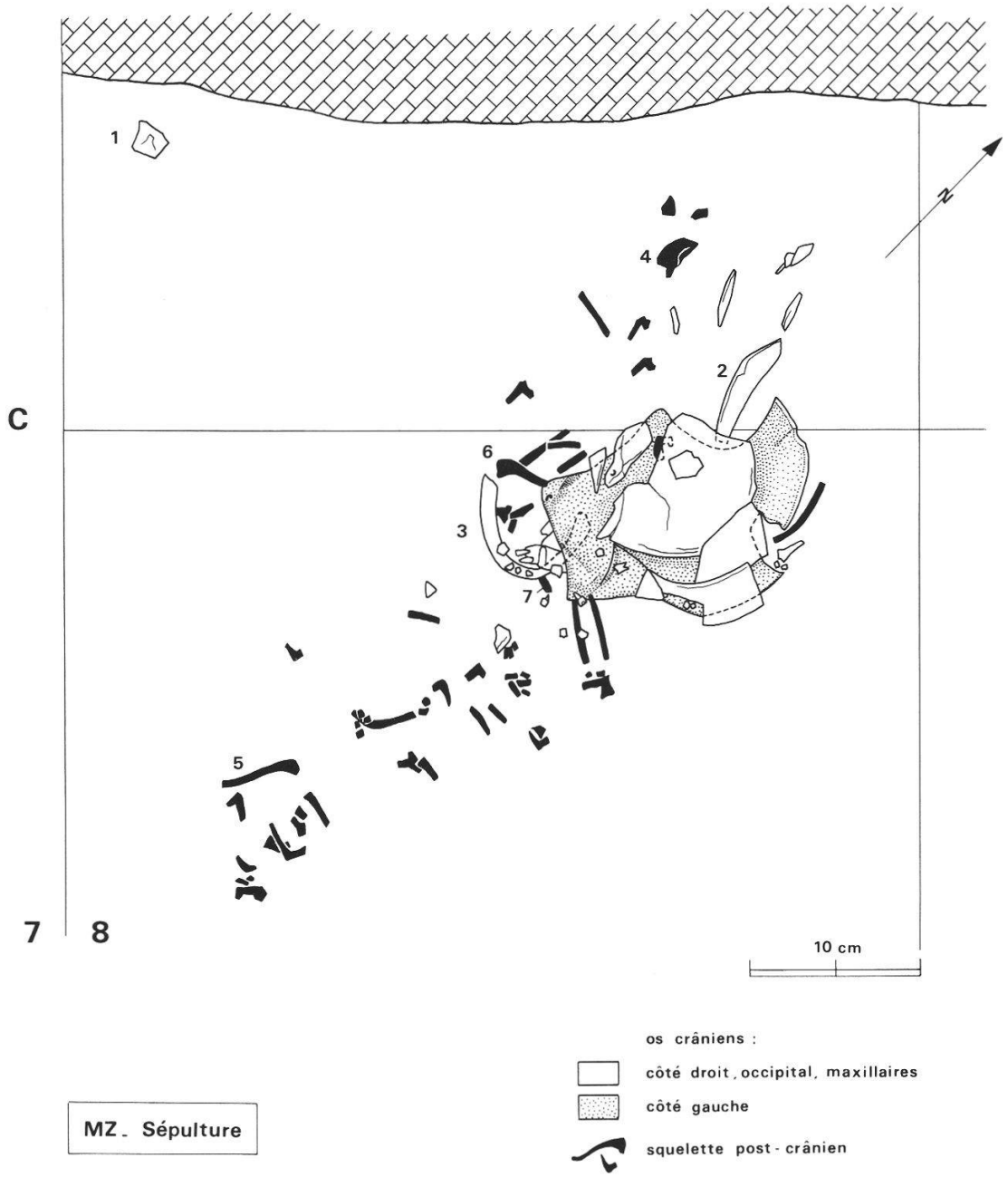

Fig. 13. Mont-la-Ville, Col du Mollendruz, Abri Freymond. Sépulture d'enfant (environ 2 ans), probablement néolithique. 1. Temporal droit. 2. Occipital. 3. Mandibule. 4. Omoplate droite. 5. Clavicule droite. 6. Clavicule gauche. 7. Radius.

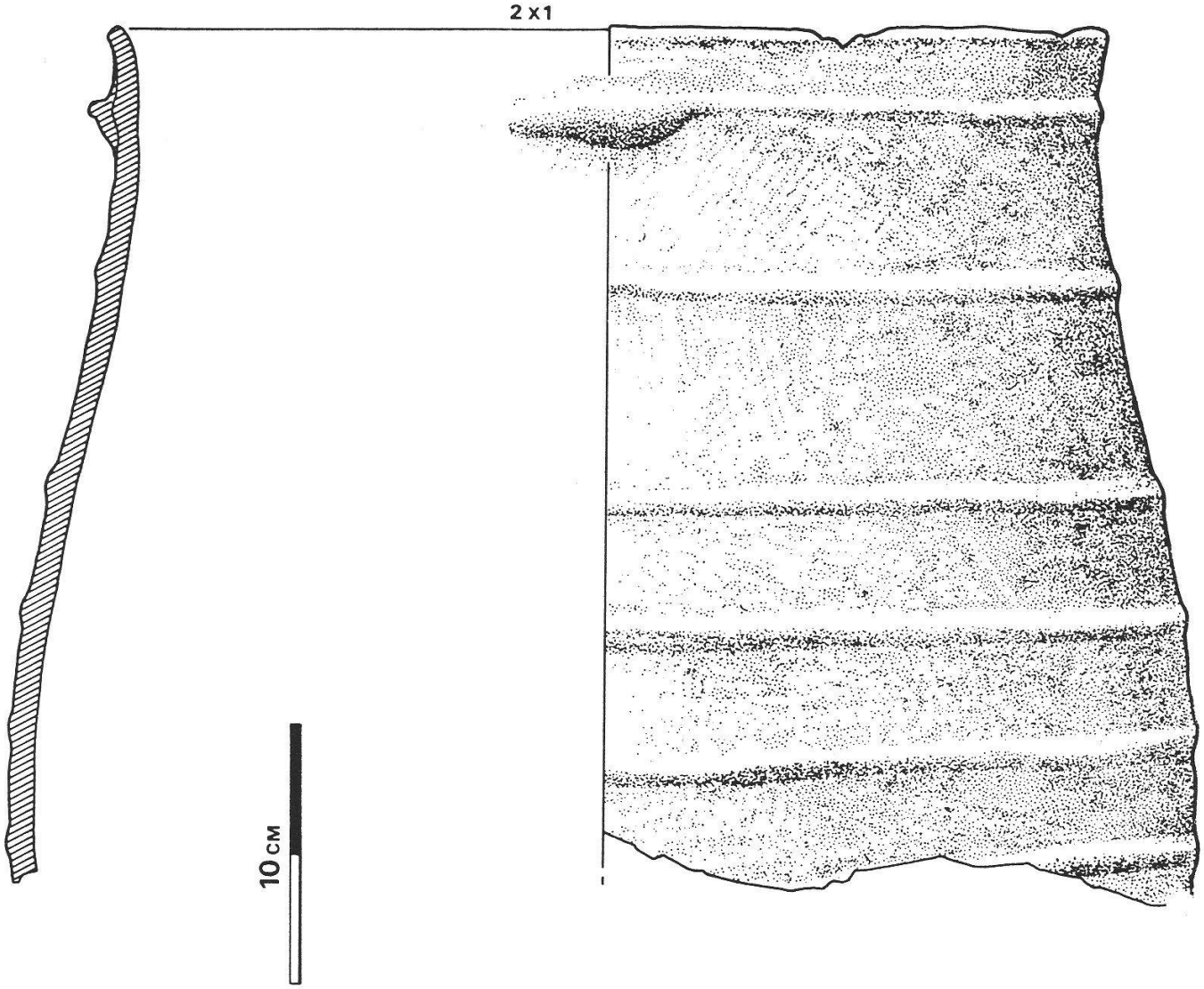

Fig. 14. Morges – Station de « Vers-l'Eglise ». Céramique néolithique.
(Dessin D. Baudais)

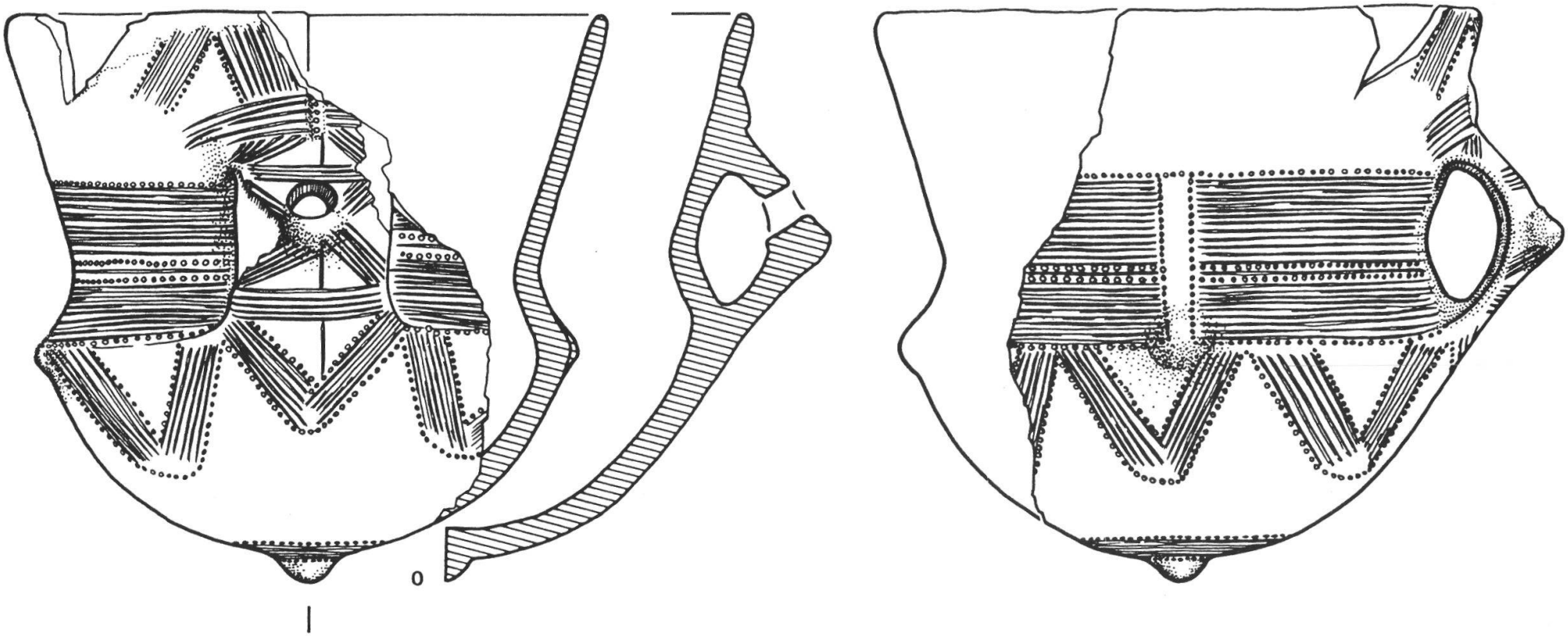

Fig. 15. Morges – Station « les Roseaux ». Céramique de l'âge du Bronze ancien.
(Dessin D. Baudais)

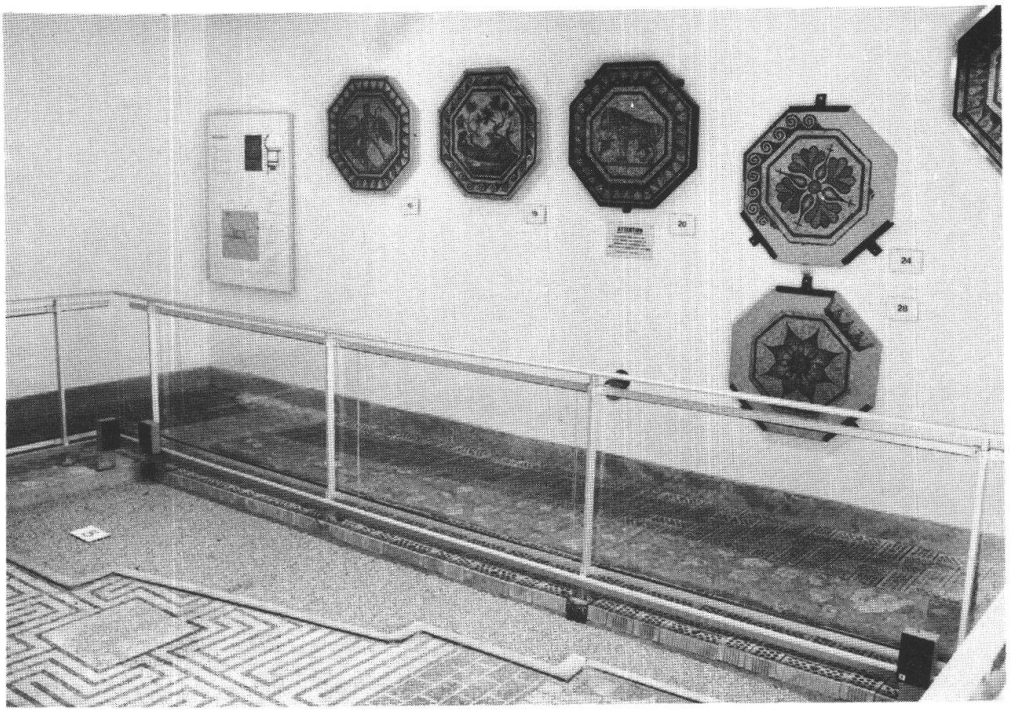

Fig. 16. Orbe-Boscéaz. La nouvelle présentation des mosaïques romaines.
(Photo MHAVD)

Fig. 17. Pully – Chamblandes. Vue de la tombe N° 9, contenant deux individus.
(Photo P. Moinat)

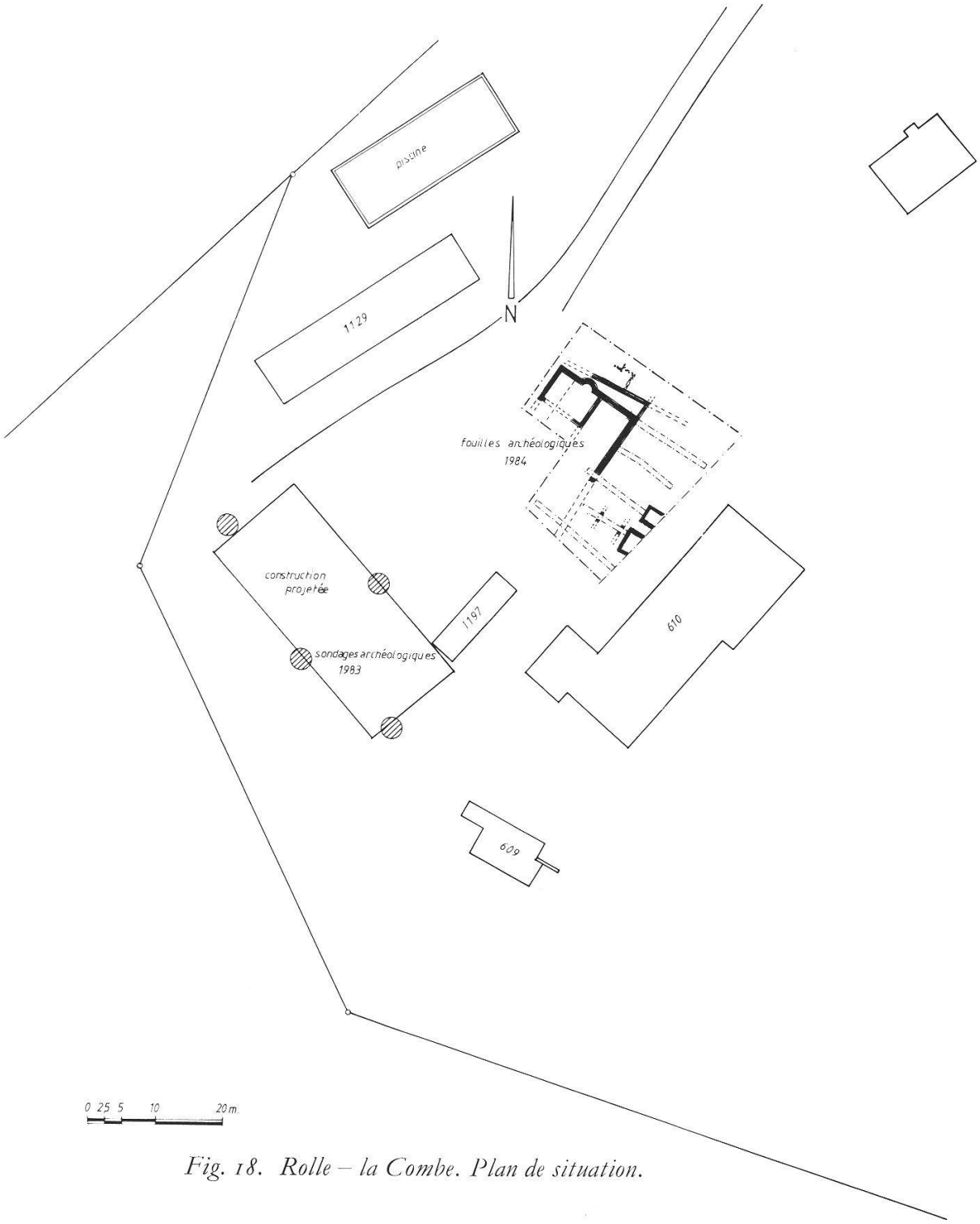

Fig. 18. Rolle – la Combe. Plan de situation.

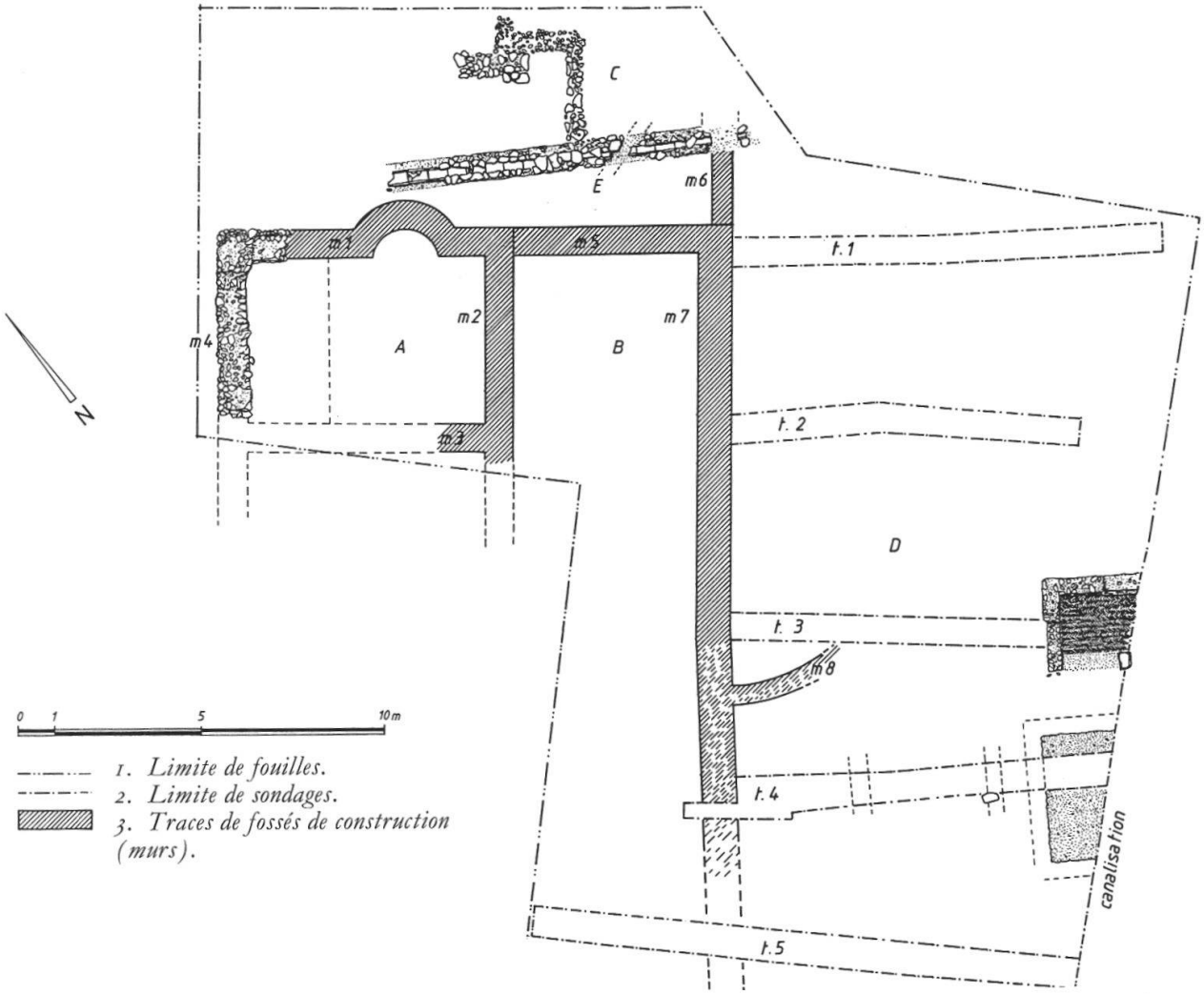

Fig. 19. Rolle – la Combe. Plan archéologique.

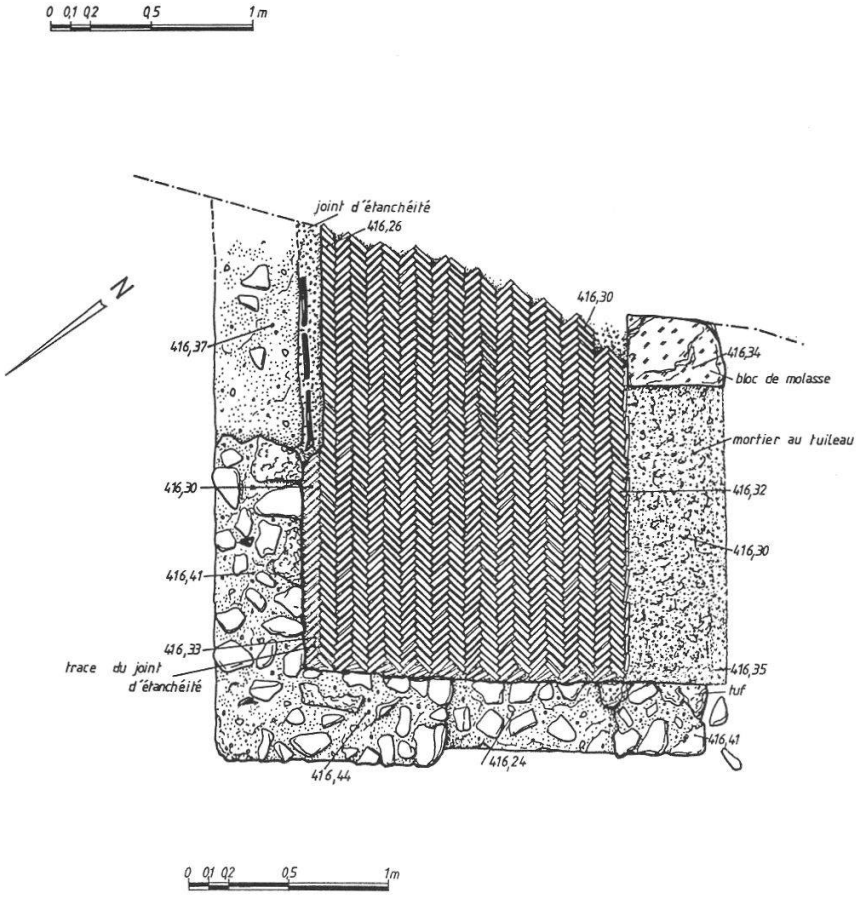

Fig. 20. Rolle – la Combe/secteur D. Fond de bassin en opus spicatum.

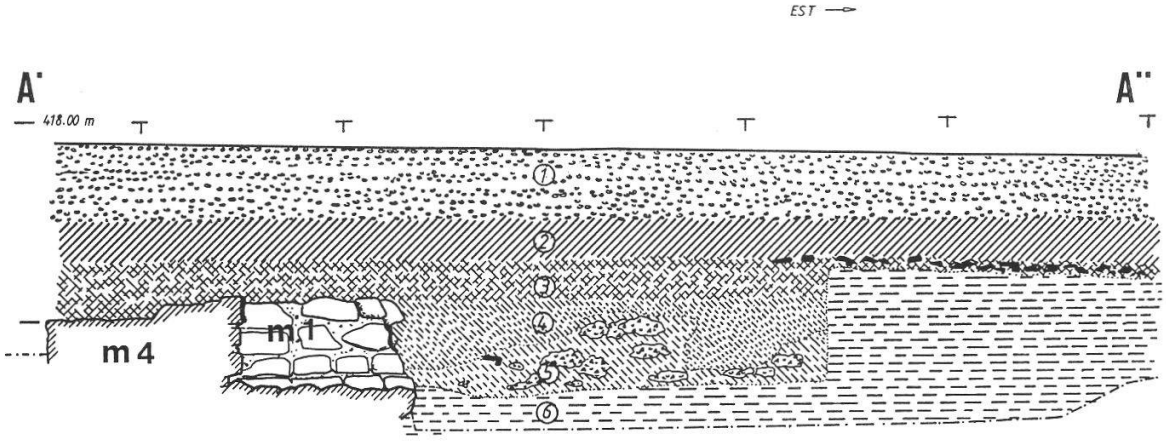

Fig. 21. Rolle – la Combe/coupe A'-A''. Secteur A.

1. *Recharge de gravier (moderne).*
2. *Terre végétale argileuse.*
3. *Niveau de démolition romaine, avec matrice argileuse.*
4. *Fossé d'arrachement de mur.*
5. *Remblais avec fragments de mortier de tuileau.*
6. *Argile morainique.*

L'ensemble formé par les trois sites «Grande-Cité» Nord et Sud et «Vers-l'Eglise» s'étend sur une largeur de près de 400 m. On y observe des vestiges d'occupations datant du Bronze final, mais seule la partie Sud de la «Grande-Cité» montre encore des lambeaux de couches archéologiques, ainsi que des restes de structures architecturales.

– Station «les Roseaux»: cette station est bien connue de tous par l'abondant et riche mobilier de céramique et de bronze daté de l'âge du bronze ancien et extrait par dragages à la fin du XIXe siècle. Par contre, l'absence d'informations d'ordre stratigraphique rendait difficile la différenciation des formes céramiques sur la seule base des caractères typologiques.

  Après avoir constaté la présence de restes de couches archéologiques dans une zone au large de la station, nous avons entrepris un petit sondage sur 8 m^2, complété par une série de carottages. Le tout montre l'existence d'une seule et unique couche anthropique attribuable au Bronze ancien (l'ensemble datant du Bronze final a totalement disparu sous l'effet de l'érosion, seuls subsistent les pieux et la céramique en surface).

  Cette couche est marquée par d'importantes variations de faciès, longitudinalement et latéralement; la composition organique des sédiments varie beaucoup d'un carré à un autre sans que le mobilier porte la trace d'une érosion.

  La faune y est particulièrement abondante et bien conservée. Tout le mobilier archéologique se trouve regroupé dans cette unique couche. L'homogénéité culturelle à l'intérieur du site du matériel des collections anciennes, pressentie par G. et A. Gallay, *Die älterbronzezeitlichen Funde von Morges/Roseaux*, dans *ASSPA* 7, 1972/3, p. 85-113, se trouve totalement confirmée par ce sondage.

  Les formes de céramiques avec languette ou mamelon sous le bord et à fond plat de tradition Néolithique final du lac de Neuchâtel (groupe d'Auvernier, Céramique cordée) vont de pair avec les grandes jarres à cordons impressionnés du Bronze ancien IV et les tasses Roseaux (fig. 15). Le reste du mobilier atteste une riche industrie du bois de cerf. Les macrorestes végétaux carbonisés, témoins de l'agriculture, sont extrêmement abondants.

  Les résultats obtenus sur ces deux stations, ajoutés à l'ensemble de ceux de nos recherches sur le Petit lac, constituent les premiers jalons importants pour une meilleure connaissance des peuplements préhistoriques du bassin lémanique.

Investigations et documentation: Groupe de recherches archéologiques lémaniques. Département d'anthropologie de l'Université de Genève.

Objets: seront déposés au MCAH, Lausanne.

Dominique Baudais et *Pierre Corboud*

MOUDON – District de Moudon – CN 1224 550 900/168 650

M *Chaussées, puits, canalisation et maçonneries à Moudon.*

La surveillance de travaux urbains en octobre-novembre 1983 en ville de Moudon a permis d'observer et de relever diverses structures anciennes.

- A la rue Mauborget: deux pavages successifs de la route et une conduite d'eau faite de troncs de sapins percés et mis bout à bout ont été relevés.
- A la rue des Terreaux, une maçonnerie dans la parcelle 360 et un puits médiéval vers la maison Ruch (parcelle n° 429). Le puits, en boulets non maçonnés, est profond de 7 m pour un diamètre interne de 1,05 m. Il contenait une canalisation en bois faite de deux troncs percés et réunis par des cercles métalliques d'étanchéité et de sertissage. Le puits a été conservé et sa margelle restituée.
- A l'avenue de Billens, une maçonnerie large de 0,95 m, du XVIIIe siècle.

Investigations: AAM, Moudon.

Documentation: Rapport archéologique: Moudon (VD), rue Mauborget/rue des Terreaux/avenue de Billens. Investigations archéologiques 1983 par F. Wadsack, 12.1.1984. Déposé aux MHAVD.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 820/137 430

R-M *Place du Château – Egout romain et enceinte du Château.*

La commune de Nyon a étudié en 1984 un projet d'extension des caves du Château et a voulu connaître quelles étaient les possibilités d'excavation dans la partie occidentale de la place.

Un sondage a été fait à l'emplacement Sud-Ouest de l'ancienne terrasse et enceinte (voir: E. PELICHET, *Le Château de Nyon*, Nyon 1953).

Il a mis au jour l'angle de ladite enceinte qui est conservée sur 4,5 m de hauteur au moins. Le mur Sud s'appuie sur les restes d'un cloaque romain à fond dallé en plaques de terre cuite, qui s'écoulait en direction du lac avec une pente forte. Il semble que l'orientation du mur Sud du Château ait été commandée par le réemploi de la maçonnerie romaine dans l'enceinte.

Une autre maçonnerie romaine parallèle à l'égout a été observée; elle indique que les niveaux archéologiques existent encore dans le terre-plein entre le Château et son fossé.

Un escalier en molasse a été observé dans l'angle de l'enceinte, à un emplacement qui correspondait à une tourelle poivrière.

Investigations: M. Klausener – J. Morel, MHAVD; X. Münger, AAM.

Documentation: Rapports archéologiques:

– Nyon, place du Château. Sondages à l'angle Sud-Ouest du Château, octobre 1984, par J. Morel.
– Nyon, place du Château, enceinte. Investigations archéologiques par X. Münger, novembre 1984.
Déposés aux MHAVD.

OLLON – District d'Aigle – CN 1284 564 150/127 220
N-Br-L-R *Saint-Triphon – Le Lessus.*

Les fouilles de sauvetage faites en 1972 et 1979 ont fait l'objet d'une publication complète, qui reprend également diverses trouvailles isolées faites au cours des quinze dernières années sur la colline de Saint-Triphon.

Sépultures et niveaux d'occupation de l'âge du bronze; vestiges d'habitat de l'époque de La Tène finale et de l'époque augustéenne; matériel de l'époque romaine et sépultures romaines tardives (?).

Voir: G. KAENEL, P. CURDY, H.-P. ZWAHLEN, *Saint-Triphon, Le Lessus (Ollon/VD) du Néolithique à l'époque romaine*, avec des contributions de: M. BOSSERT, *Deckplattenfragment eines Altars von Saint-Triphon (Ollon/VD)*; A. GEISER, *Les monnaies de Saint-Triphon (Ollon/VD)*; C. SIMON, *Etude anthropologique d'un squelette du Bronze ancien*; C. OLIVE, *Essai d'interprétation des restes fauniques récoltés lors du sondage P 1/1979 à Saint-Triphon (Ollon/VD)*, paru dans *CAR* 30, Lausanne 1984.

ORBE – District d'Orbe – CN 1202 531 100/177 400
R *Boscéaz – Etablissement romain.*

Les travaux de rénovation des pavillons de protection des mosaïques sont achevés (fig. 16). Des panneaux trilingues (français, allemand et anglais) présentent tous les aspects du site et des mosaïques, ainsi que les deux fragments de bornes milliaires provenant de la région. Une vitrine expose des objets (ou des copies) trouvés sur place. Les mosaïques n'ont pas été restaurées, mais quelques-unes ont été l'objet d'un nettoyage, dans le pavillon I (voir: D. WEIDMANN, *Belles demeures romaines du Pays de Vaud*, dans *Perspectives* 5, 1984, p. 22-26).

Des sondages de reconnaissance ont été exécutés sur le tracé de la nouvelle route cantonale contournant le site par l'Ouest. Une zone de structures romaines a été localisée hors de l'enclos. Elle sera l'objet d'investigations en 1985.

L'exploration archéologique du corps de bâtiment principal sera entreprise dès 1986, lors des travaux de démolition de l'actuelle route cantonale.

Les prospections aériennes donnent toujours de nouveaux résultats: un nouveau bâtiment rural à portiques a été découvert dans la partie Nord de l'enclos.

Investigations et observations: M. Klausener, F. Francillon MHAVD.

ORNY – District de Cossonay – CN 1222 529 060/186 900
AP *Galerie de captage (?) XVIIIe-XIXe siècles.*

Lors de la construction de l'abri de défense civile de la commune d'Orny, une galerie creusée dans un banc calcaire a été mise au jour. Longue de cinquante mètres environ, haute de deux mètres et large d'un mètre environ, elle se termine abruptement et sans dispositif particulier, les mineurs n'ayant apparemment pas rencontré la source ou le filon recherchés.

On note la présence de petites niches creusées dans les parois latérales, alternativement à gauche et à droite, tous les 1,5 m environ, à une hauteur de 100-110 cm du sol. Il s'agit sans doute des emplacements où l'on posait des lampes.

Des planches étaient posées sur le sol de la galerie. Deux d'entre elles ont fait l'objet d'analyses dendrochronologiques par le Laboratoire romand de dendrochronologie à Moudon. Il s'agit de bois résineux, dont l'abattage est postérieur à 1784 (les cernes externes du bois sont absents). Cette galerie, qui était inconnue, va subsister en sous-sol et restera accessible.

Observations: F. Francillon MHAVD – Bureau d'architecture Eyer et Choffet, Cossonay.

Documentation: MHAVD.

PULLY – District de Lausanne – CN 1243 539 570/151 100
N *Nécropole de Chamblandes – Verney.*

Un projet communal de réfection des canalisations sous les chemins de Chamblandes et de Verney a justifié l'exécution d'une fouille archéologique préalable, en avril-mai 1984, dans la zone recoupant la nécropole néolithique.

En dépit des destructions déjà opérées au cours du XXe siècle par la pose des canalisations, il a été possible de fouiller ou d'observer neuf sépultures, qui contenaient de un à quatre individus (fig. 17).

En plus du mobilier funéraire habituel (pigments, perles en os, coquillages méditerranéens), un fragment de céramique a été découvert, attribuable à la culture de Cortaillod. Une datation au radiocarbone de fragments d'un squelette humain a pleinement confirmé cette attribution chronologique, avec les résultats suivants: (CRG 522: âge conventionnel 5055 ± 80 BP) âge calibré: entre 3655 et 4100 BC.

Les limites de la nécropole et son état de conservation ont été également précisés à l'occasion de ces recherches.

Investigations, élaboration: P. Moinat.
Anthropologie: C. Simon, Département d'anthropologie – Genève.
Objets: seront déposés au MCAH – Lausanne.

PULLY – District de Lausanne – CN 1243 540 380/151 160
R-M *Villa romaine du Prieuré, Eglise.*

En septembre 1984, des travaux horticoles ont dégagé quelques substructures romaines au pied de la façade Sud de l'église Saint-Maurice et Saint-Germain. Il s'agit des prolongements des maçonneries et écoulements en molasse dégagés lors des travaux effectués sous l'église en 1921 (voir: *RHV* 1982, p. 187 et fig. 5). La forte dégradation des vestiges par des inhumations récentes faites autour de l'église a été constatée une nouvelle fois. Aucun élément nouveau n'est apparu dans les fondations de l'église.

Observations et documentation: F. Francillon MHAVD – W. Stöckli AAM.

ROLLE – District de Rolle – CN 1261 514 240/146 500
R *La Combe – villa romaine.*

Aux printemps 1983 et 1984, des sondages et une fouille archéologique ont été entrepris dans le périmètre d'un établissement romain dont l'emplacement était déjà attesté par des observations anciennes, mais dont l'organisation était inconnue. L'intervention de 1984 a été limitée à des tranchées de sondages et à un décapage de surface, en vue de relever les traces des fondations et murs arrachés (fig. 18). Le site a été totalement arasé par l'agriculture et les aménagements de jardin.

L'établissement est implanté en bordure d'un petit vallon creusé par le ruisseau du Pierruet, dans les argiles morainiques. L'extrémité septentrionale d'un corps de bâtiment primitif a été observée en A (fig. 19, murs m1-m4). Seul le mur Ouest (m4) est conservé sur quelques assises, avec les traces d'un enduit interne de tuileau attestant la présence d'un sol à l'altitude 417,00 (fig. 21). Le mur Nord (m1) comporte une abside de 1,7 m de diamètre interne. L'arasement général a fait disparaître toute trace du mur qui devait diviser la pièce et donner une position axiale à l'abside. La division de l'espace est cependant marquée par une différence de niveau du sous-sol argileux (fig. 21).

En B, un corps de bâtiment de 5 m sur 17 m au minimum (murs m5, m7, m8) est accolé à l'Est au bâtiment primitif. Le mur de ce qui pourrait être une façade orientale (m7) présente un léger changement d'orientation et pourrait être en relation avec une abside externe, dont les traces extrêmement dégradées sont apparues en m8.

Une troisième phase de construction est matérialisée par un mur (m6) accolé à l'angle Nord-Est du bâtiment B. L'arrachement des matériaux qui le constituent ne permet pas de fixer la relation avec un petit écoulement ou égout romain, en E, formé de deux murettes en boulets, s'appuyant sur un fond étanche constitué de *tegulae* jointives, reposant elles-mêmes sur un lit de mortier. Sa couverture est constituée de simples dallettes de pierre. Cette canalisation s'écoule du Nord-Ouest en direction du Sud-Est.

La présence d'annexes ou de subdivisions d'un bâtiment sis encore plus au Nord est attestée par des substructures très dégradées, en C, qui prennent appui sur la canalisation romaine. Leur plan ne peut malheureusement être interprété.

A l'Est de l'ensemble décrit ci-dessus sont apparues deux structures isolées (D) sans relation stratigraphique avec le reste du bâtiment. Leur orientation et leur caractère permettent de les rattacher avec certitude à l'établissement romain. Au Nord, présence d'un sol bétonné en mortier de tuileau reposant sur un hérisson fait de grands fragments de tuiles romaines posées de champ. La largeur de cette structure est de 3,4 m. Les murs qui l'entouraient ont totalement disparu. Au Sud, on a découvert le fond d'un bassin de 1,6 m de largeur. Le fond est réalisé en *opus spicatum* fort bien conservé, posé sur un lit de mortier de tuileau. L'étanchéité des murs latéraux était assurée par un revêtement de mortier de tuileau, armé de grands fragments de *tegulae*. Le côté méridional du bassin devait être limité par une structure disparue posée sur un lit de mortier en tuileau (seuil, orthostates?), dont subsiste un fragment de molasse.

L'extrême arasement de cet établissement ne permet pas de comprendre son organisation. L'emploi très systématique des enduits et mortiers de tuileau peut faire penser à des installations de bains ou à des bassins à usage artisanal. Il faut également tenir compte du caractère très particulier du terrain (argiles imperméables) qui a peut-être nécessité la mise en œuvre systématique du tuileau pour assurer l'étanchéité des sols de la construction.

Le matériel céramique recueilli est sans relation stratigraphique avec les structures précitées, mais il permet d'apprécier la durée d'occupation dans la zone fouillée. Les premiers développements remontent à la première moitié du premier siècle après J.-C.; l'occupation se poursuit au deuxième siècle et semble cesser au début du troisième siècle. Il faut noter la présence de deux fragments de terre sigillée africaine «C», formes Hayes 30/31 et Hayes 50. Enfin, aucun indice matériel comme ratés de cuisson, tuiles surcuites ou autres déchets caractéristiques n'est venu confirmer l'hypothèse formulée précédemment de la présence d'un four de tuilier romain dont les structures auraient été vues en 1929 (voir: O. Dedie, *A propos d'une installation industrielle à l'époque romaine, II-IVe siècles après J.-C.*, Rolle 1966).

Investigations, rapport archéologique, dessins: M. Klausener – MHAVD.

Détermination du matériel céramique: M.-A. Haldimann.
Matériel: sera déposé au MCAH Lausanne.

M. Klausener et *D. Weidmann*

ROMAINMÔTIER – District d'Orbe – CN 1202 525 250/171 820
HM-M-AP *Ancienne abbaye – Collections archéologiques.*

L'ensemble des objets archéologiques, pièces d'architecture et moulages provenant des investigations et transformations de l'ancienne abbaye a été catalogué, nettoyé et classé à Romainmôtier. Cette collection, propriété de l'Etat, comprend un intéressant échantillonnage des productions céramiques de l'ancienne fabrique de Lerber, pièces récemment acquises par le MCAH.

Inventaire et fichiers: MHAVD – A. Duvauchelle.
Objets: déposés à Romainmôtier.

SAINT-SAPHORIN – District de Lavaux – CN 1244 550 650/147 100
R-HM-M *Eglise – Analyse archéologique.*

Les investigations faites en 1969, à l'occasion de la restauration du temple, n'ont jamais été élaborées, et la documentation a été partiellement dispersée.

L'intérêt des structures dégagées a requis une nouvelle analyse des maçonneries conservées sous la dalle de sol de l'église.

Un nettoyage général et des sondages orientés ont été entrepris en 1984. Le matériel archéologique a été trié et déterminé.

Si le plan des importantes constructions appartenant à l'époque romaine a pu être clairement déterminé et délimité, les développements des églises et structures funéraires qui se sont succédé à cet emplacement (avant la construction du temple actuel à l'époque médiévale) sont notablement plus complexes et d'un remarquable intérêt. Les investigations se sont donc poursuivies en 1985, pour livrer un rapport archéologique final. Une présentation des vestiges sera ensuite mise sur pied par la commune de Saint-Saphorin.

Investigations: AAM – Moudon – P. Eggenberger.

VALEYRES-SOUS-RANCES – District d'Orbe – CN 1202 529 750/178 250
M *Eglise Saint-Jacques – Fouilles 1978-1979.*

Les investigations de 1978-1979 (voir *RHV* 1981, p. 183) ont fait l'objet d'une publication par les archéologues responsables de la fouille. Notes historiques; analyse archéologique des divers états et des sépultures; plans archéologiques et élévations.

Voir: P. EGGENBERGER et H. KELLENBERGER, *L'église Saint-Jacques à Valeyres-sous-Rances*, dans *Atelier d'archéologie médiévale* nº 1, Moudon 1984.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 700/145 630
HM *Rue des Communaux 1, nécropole.*

Plusieurs sépultures en dalles et en pleine terre ont été détruites en février 1984, lors de l'excavation d'une cuve de décantation au voisinage d'un immeuble en transformation. Sur les bords de cette petite excavation subsistaient les restes de trois tombes orientées Ouest-Est (tête à l'Est), creusées dans les graviers argileux (fig. 23). Deux d'entre elles apparurent sous forme de caissons en dalles de molasse, avec couvercle mais dépourvues de dallage de fond.

L'une d'elles était jumelée avec une autre sépulture (non fouillée) par une dalle mitoyenne. Des restes osseux humains fragmentés ont été déposés par-dessus les dalles de couverture. Ces vestiges attestent la pratique à Vevey de la coutume de la réduction des restes de l'occupant de la première sépulture, et son remplacement par un nouveau corps.

Une troisième tombe a été creusée en pleine terre, sans dalle. La hauteur de son fond correspond au sommet des dalles des autres sépultures. Elle est probablement plus récente que les deux autres.

Le remplissage des fosses est constitué par un sédiment argileux où l'on reconnaît de nombreux petits fragments de terre cuite (tuile romaine). Les sépultures ont été remblayées, avec ce qui subsistait des squelettes, après les observations. Aucun objet n'a été signalé. Il ne fait cependant aucun doute que ces restes très caractéristiques remontent au haut Moyen Age.

La concentration des sépultures signalées pour la première fois à cet endroit implique que l'on a affaire à une nécropole d'un certain développement, qui a dû être sans doute en grande partie détruite par les travaux et constructions effectués au voisinage dans le passé récent.

Des observations faites en 1982 (voir *RHV* 1983, p. 213) dans la même cour ont identifié un mur romain et un puits moderne, sans que d'autres sépultures apparaissent. Ce nouveau groupe de tombes est sans doute à mettre en relation avec une vaste nécropole de la même période mise en évidence dans le bas du versant au-dessous de l'église Saint-Martin, à l'autre extrémité de la rue des Communaux. Voici les découvertes qui s'y réfèrent:

- En 1860, lors de la construction de la ligne de chemin de fer du Simplon, la profonde tranchée nécessaire à cet endroit fit apparaître plus d'une centaine de sépultures en dalles dont certaines étaient maçonnées. On a observé que, par endroits, ces sépultures formaient deux niveaux superposés. Seuls quelques objets ont rejoint les collections du Musée cantonal. Les lieux-dits auxquels se réfèrent ces découvertes

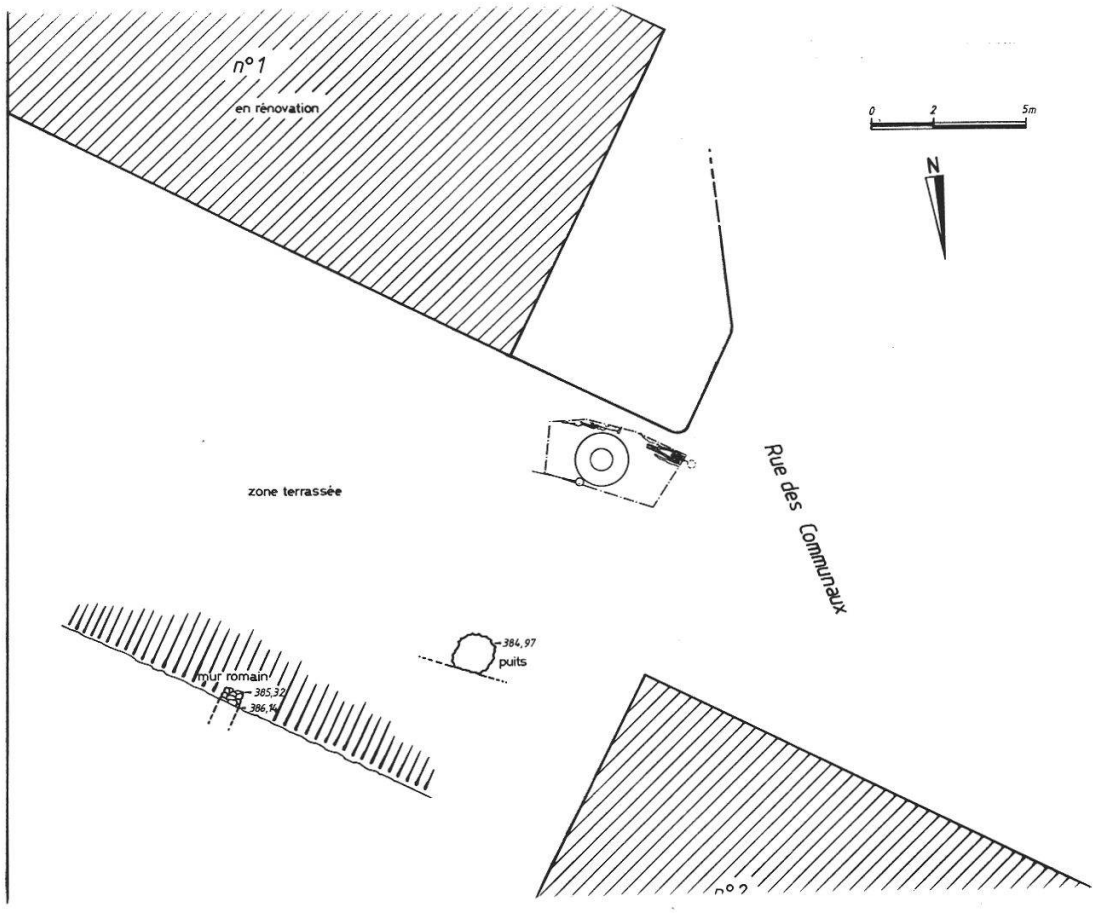

Fig. 22. Vevey – Communaux 1. Situation des sépultures, du puits et du mur romain.
(Dessin M. Klausener)

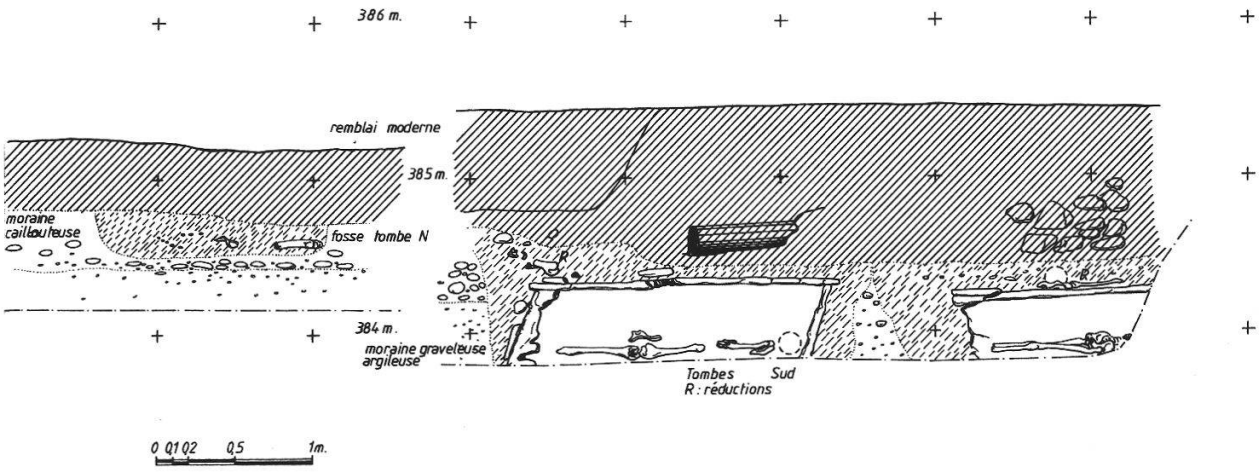

Fig. 23. Vevey – Communaux 1. Coupe des tombes en dalles et en pleine terre.
(Dessin M. Klausener)

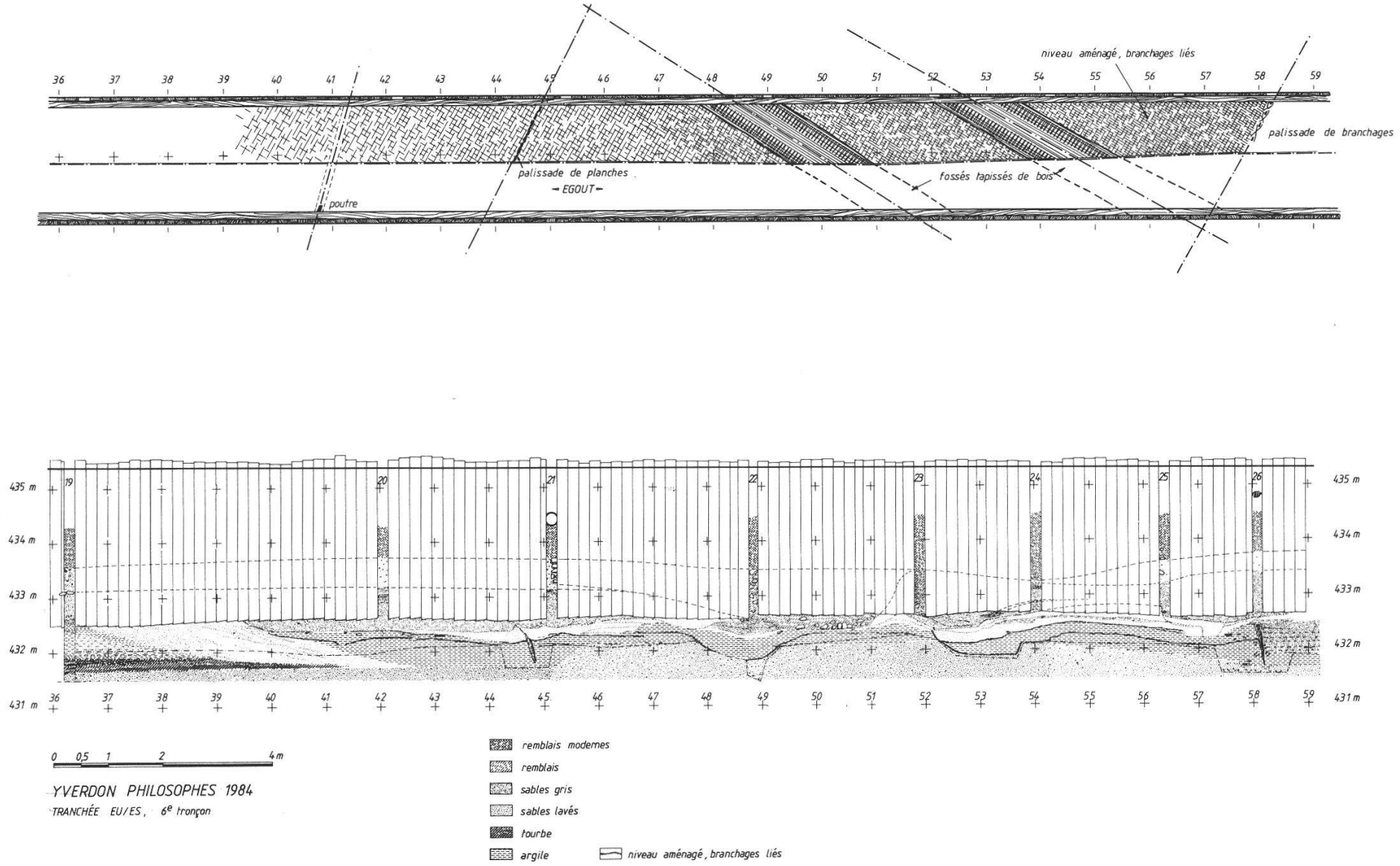

Fig. 24. Yverdon-les-Bains – rue des Philosophes. Plan et coupe des structures de l'époque de La Tène vers 170-160 avant J.-C.
(Dessin M. Klausener)

Fig. 25. Yverdon-les-Bains – rue des Philosophes. Céramique peinte, époque de La Tène.
(Photo M. Klausener).

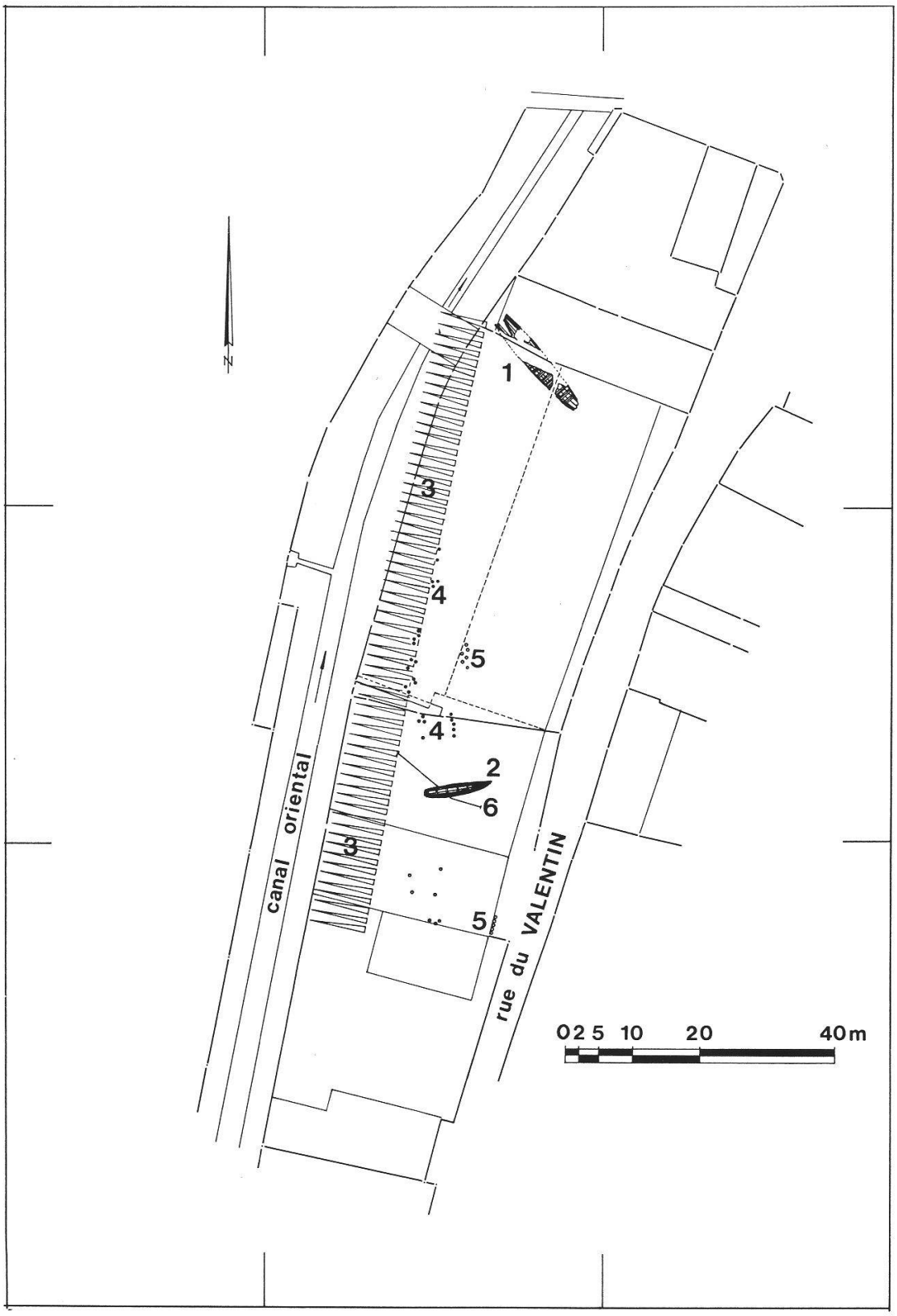

Fig. 26. Yverdon-les-Bains. Fouille de la rue du Valentin. 1. Barque 1971. 2. Canot 1984. 3. Berge médiévale. 4. Pieux médiévaux (vers 1302). 5. Pilotis romains tardifs (399 après J.-C.).
(Dessin M. Klausener)

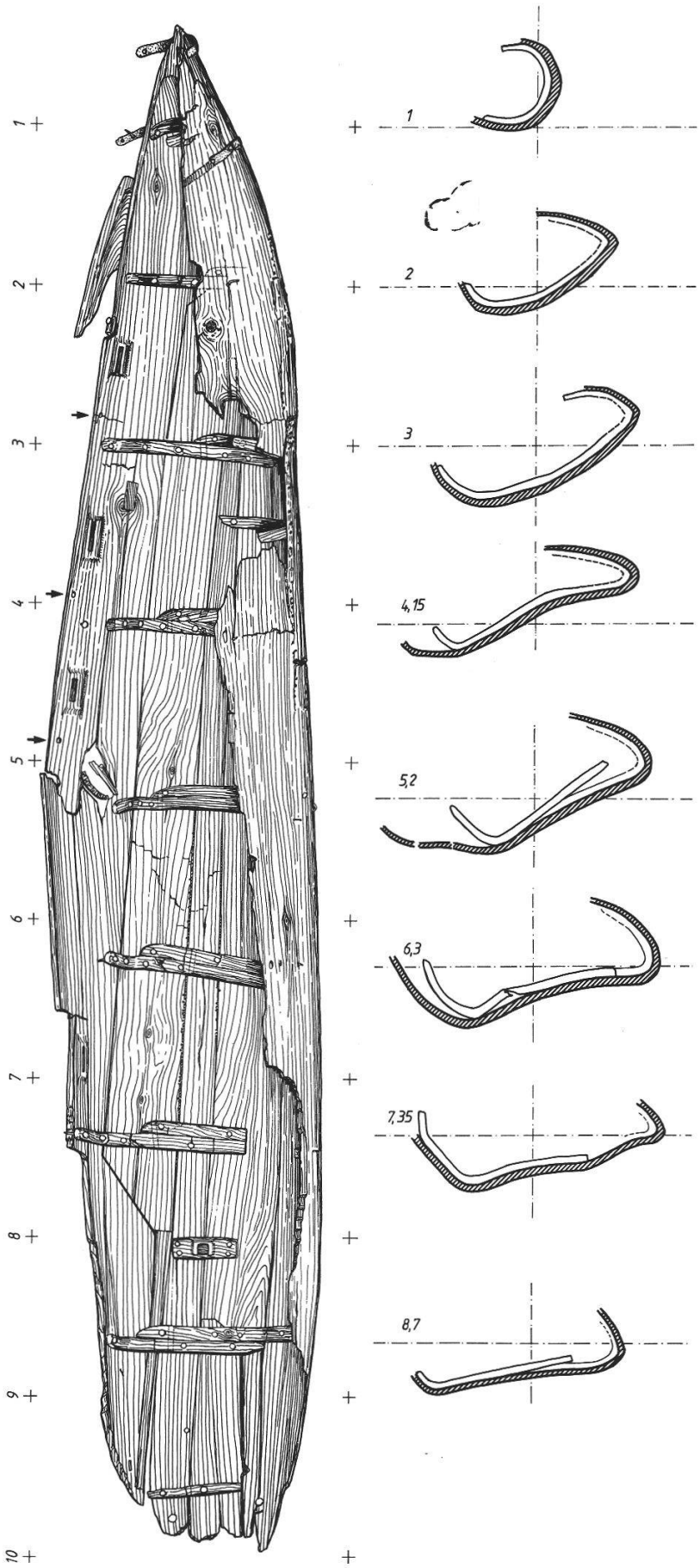

Fig. 27. Yverdon-les-Bains. Plans et coupes du canot gallo-romain.
(Dessin M. Klausener)

Fig. 28. Yverdon-les-Bains. Dégagement du canot. Au premier plan, l'emplanture d'un mât.
(Photo M. Klausener)

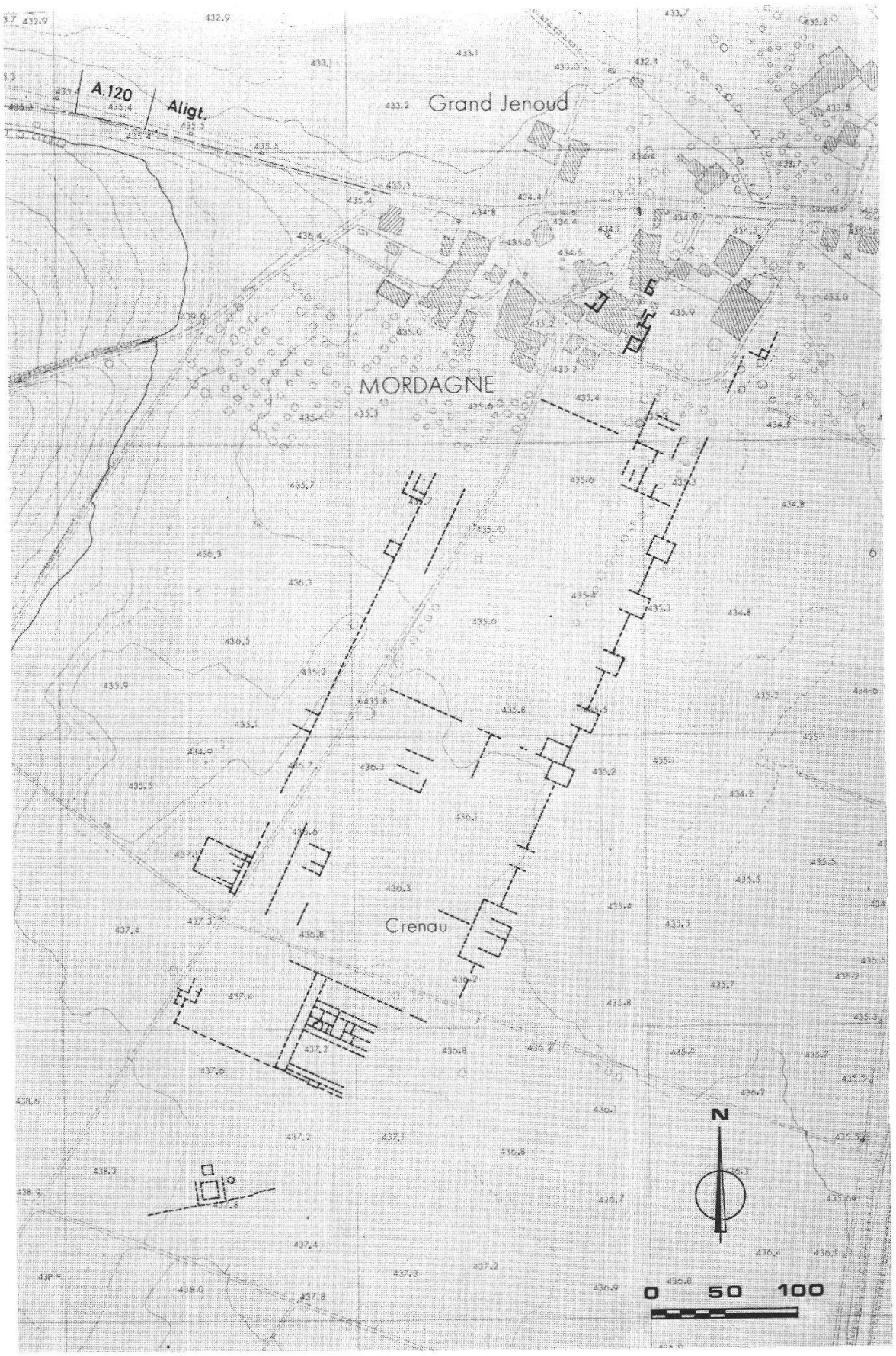

Fig. 29. Yonand – Mordagne. Interprétation des observations aériennes et fouilles 1976-1984.
(Dessin F. Francillon)

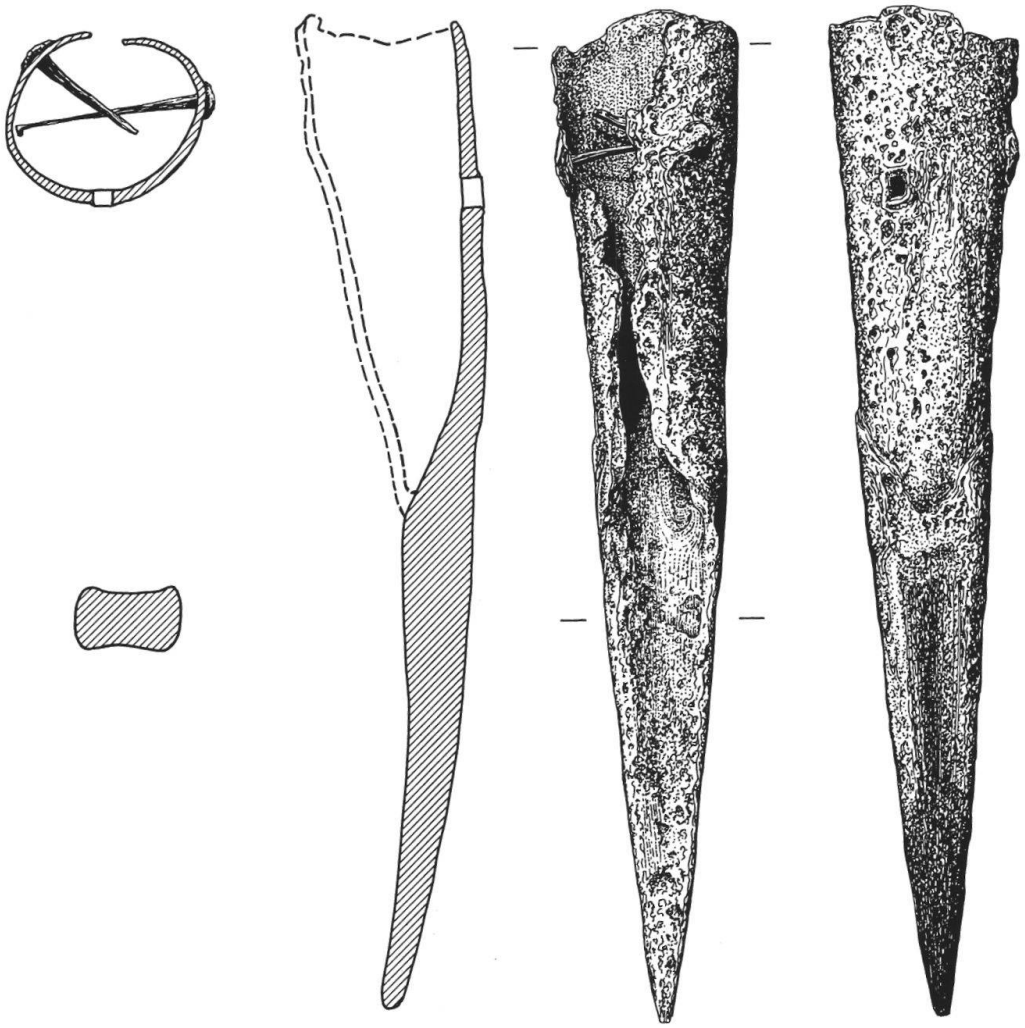

Fig. 30. Yvonand – Geilinger 1974. Crochet de gaffe gallo-romain.
(Dessin M. Klausener)

sont le Martherey et les trois Marronniers, en dessous du jardin de la propriété dite de l'Abbaye de l'Arc. Aucun relevé de ces découvertes ne nous est parvenu.

- En 1953, des squelettes ont été découverts à faible profondeur dans le sous-sol de la petite place dite des trois Marronniers, en haut de la rue du Panorama, à l'Ouest de la rue des Communaux.
- En 1958, une nouvelle sépulture a été vue au même emplacement, à environ 1 mètre de profondeur.

L'absence de relevé et la proportion sans doute très faible des tombes signalées par rapport aux tombes détruites nous empêchent d'apprécier la répartition des sépultures en un ou plusieurs groupes. Il est fort probable que la ou les nécropoles précitées sont en relation avec les édifices chrétiens à découvrir dans le périmètre de l'église Saint-Martin.

Investigations et documentation: M. Klausener – MHAVD.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 280/145 620
M *Avenue du Simplon – Cimetière.*

Une nouvelle sépulture a été signalée en novembre 1984 vers le n° 48 de la rue du Simplon, lors de travaux dans le sol. Cette trouvaille est à rattacher au cimetière de l'Hôpital de Mont-Joux, dont des tombes étaient apparues en 1981 à peu de distance de là (voir: *RHV* 1982, p. 195).

Observation: Gendarmerie de Vevey.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 540 000/181 300
N *Clendy – Avenue des Sports – Industrie osseuse des stations littorales.*

Publication d'une étude sur le matériel provenant des fouilles de 1969 à 1975.

Voir: J.-L. VORUZ, *Outillages osseux et dynamique industrielle dans le néolithique jurassien*, dans *CAR* 29, Lausanne 1984.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 540 300/181 350
N-Br *Menhirs de la Promenade des Anglais.*

Les résultats stratigraphiques détaillés des investigations entreprises dans le site mégalithique ont été publiés (voir: J. VITAL et J.-L. VORUZ, *Une nouvelle de stratigraphie lacustre holocène à Yverdon*, dans *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles* n° 365, vol. 77, 1984, p. 51-71. Observations sédimentologiques et treize datations au radiocarbone intéressant les niveaux du lac et la configuration des cordons littoraux yverdonnois.

La réimplantation des mégalithes et le réaménagement du site sont à l'étude par la commune d'Yverdon-les-Bains.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 100/180 760
Ha *Castrum romain – Vestiges hallstattiens.*

Publication d'une étude sur un tesson de céramique grecque découvert en 1975 dans les fouilles du *castrum* et sur d'autres éléments de l'époque hallstattienne; considérations sur leur intérêt archéologique pour l'histoire du site.

Voir: G. KAENEL, *A propos d'un point sur une carte de répartition*, dans *Archéologie Suisse* 1984, p. 94-99.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 430/180 800
L-R *Rue des Philosophes 11 – Occupations La Tène et romaine.*

Les investigations faites en 1982 (voir: *RHV* 1982, p. 214) ont été publiées.

Voir: P. CURDY, A. BENKERT, J. BERNAL et C. MASSEREY, *Intervention archéologique à Yverdon-les-Bains (VD) – rue des Philosophes: La Tène finale – époque romaine précoce*, dans *ASSPA* 67, 1984, p. 123-126.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 200/180 700
L-R *Rue des Philosophes – Occupation La Tène.*

La longue tranchée de canalisation qui avait permis de très intéressantes observations en 1983 (voir: *RHV* 1984, p. 249-250) a été poursuivie en direction du Nord-Est et a abordé une zone importante de l'occupation d'*Eburodunum* à l'époque de La Tène.

L'exploitation d'une bande de terrain intacte, large de 70 cm environ au fond de la tranchée, à 4 m de profondeur, a mis en évidence des aménagements remontant à l'époque de La Tène, remarquablement conservés par l'humidité du terrain. On les trouve vers la cote d'altitude 432 m, dans un milieu qui n'apparaît plus soumis à une action permanente de l'eau (probablement à l'abri d'un cordon littoral sis plus en aval). Deux fossés parallèles Est-Ouest, larges de près d'un mètre, espacés de 1,5 m environ et profonds d'une cinquantaine de centimètres ont été recoupés obliquement. Leur fond a été soigneusement tapissé d'un clayonnage végétal. A l'Ouest une palissade en bois faite de planchettes de chêne verticales, et à l'Est une autre clôture faite de planchettes liées par un entrelacs de branchages. Les deux palissades sont parallèles, espacées de 11,5 m environ et orientées Nord-Sud. Elles sont perpendiculaires aux deux fossés. Un dépôt argileux et tourbeux a recouvert l'ensemble des structures. Il contient un remarquable matériel céramique de l'époque de La Tène, ainsi que divers objets en bois (fig. 24). Des datations dendrochronologiques ont été obtenues pour les structures en bois, dont la fonction reste problé-

matique: abattages des bois de chêne dans les automnes-hivers 173/172; 162/161 et 159/158 avant J.-C.

Ces résultats sont d'un grand intérêt pour l'histoire du site, sa géographie antique et l'histoire des niveaux du lac de Neuchâtel.

Une étude complète est en cours avec des analyses sédimentologiques.

Investigations, observations et élaboration: M. Klausener MHAVD – P. Curdy – M.-A. Haldimann.

Datations dendrochronologiques: Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.

Objets: seront déposés au Musée d'Yverdon.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 538 900/180 925

R *Avenue des Jordils 53.*

Une coupe de terrain a pu être observée en mars 1984 dans la partie occidentale du *vicus* d'*Eburodunum*. Les graviers et sables du cordon littoral III y culminent à l'altitude de 432,80 environ (voir: R. KASSER, *Eburodunum I*, Yverdon 1975, p. 56). Ils sont surmontés par un complexe sablonneux riche en charbons de bois d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, contenant à sa partie supérieure de la céramique de la fin du premier siècle après J.-C. Ce matériel reflète le proche voisinage de structures d'habitations qui n'ont pas été vues dans cette excavation. Cette zone a été recoupée du Nord au Sud à l'époque romaine par un bras divagant de la Thielle. Les derniers témoignages céramiques d'occupation de l'endroit remontent jusqu'aux IIIe-IVe siècles après J.-C.

Observations et rapport: M. Klausener – MHAVD.

Objets: seront déposés au Musée d'Yverdon.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 220/180 700

R *Castrum – Porte de l'Est.*

A la suite de longues tractations avec les propriétaires voisins, la Commune a pu acquérir l'entier de la Porte de l'Est et ménager une zone de dégagement, qui permettra la mise en valeur du monument.

Avec la collaboration de la Société de sauvegarde et de restauration du Castrum, les Services communaux ont procédé au marquage dans la chaussée du tracé de l'enceinte romaine tardive, à la rue du Valentin, à la rue des Jordils et la rue des Philosophes.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 130/180 950

R-M *Rue du Valentin – Canot gallo-romain et structures médiévales.*

Une nouvelle embarcation a été découverte en novembre 1984, dans l'ancien estuaire de la Thielle (fig. 26), à une cinquantaine de mètres au

Sud de la grande barque mise au jour en 1971 (voir: D. WEIDMANN et M. KLAUSENER, *Un canot gallo-romain à Yverdon-les-Bains*, dans *Archéologie Suisse* 8, 1985, p. 8-14). Il s'agit d'un canot long d'une dizaine de mètres, large de 1,5 m dont la construction très soignée représente parfaitement la tradition celtique (fig. 27 et 28). Dans le principe, elle consiste à élargir une pirogue monoxyle par un assemblage de planches constituant un fond plat, sans quille. Tous les éléments sont réunis par des couples de membrures très espacés entre eux, fixés par de grands clous de fer à pointe repliée en agrafe. Les pièces ne sont jamais courbées ou cintrées artificiellement, mais creusées ou découpées dans la masse du tronc de chêne. Le calfatage est réalisé par de la mousse et une cordelette insérées entre les planches; il est maintenu par d'innombrables petits clous de fer.

Ce canot est d'une structure beaucoup plus légère que les lourdes barques gallo-romaines découvertes précédemment dans le lac de Neuchâtel. Il est le premier de ce type mis au jour au Nord des Alpes. Les emplacements de quatre bancs ont été retrouvés sous forme de mortaises réservées dans l'épaisseur de la coque et des perforations leur sont associées dans le haut du bordé, emplacements probables de la fixation des rames (dames de nage). Deux emplantures de mâts sont visibles au fond de la barque.

Le canot a été retiré d'une seule pièce des sables de la Thielle et le MCAH s'occupe de sa conservation.

Les sédiments qui recouvraient et entouraient l'épave ont été partiellement fouillés. Ils ont livré de la céramique romaine et une monnaie montrant que l'épave a été recouverte tardivement, vers les IIIe-IVe siècles après J.-C. Si les bois de chêne du canot n'ont pas encore été datés, des pieux de chêne implantés en amont de l'épave, dans les sédiments qui l'ont recouverte ont été datés de 399 après J.-C. (date d'abattage).

Enfin, un des pieux de chêne qui renforçaient une fondation, dans une autre partie du chantier, a été abattu en 1302 après J.-C. Il s'agit là d'un témoignage précis de la construction du faubourg du Valentin, que les historiens placent au XIVe siècle.

Investigations et documentation: M. Klausener – MHAVD.

Objets: seront déposés au Musée d'Yverdon.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 600/180 300

AP *Baignoire, dite romaine.*

Un document des archives communales d'Yverdon est venu confirmer et préciser notre appréciation relative à la baignoire conservée dans le Centre thermal d'Yverdon-les-Bains (voir: *RHV* 1983, p. 213 et fig. 19).

Un plan de l'Hôtel des Bains au XVIIIe siècle présente vers 1820 un projet d'adjonction de chambres de bains, au Sud du château, où figurent 16 baignoires avec cette indication manuscrite: «Mr. David Doret de

Roche offroit en août 1824 de fournir des baignoires en marbre bien travaillées dans les dimensions convenables au prix de 5 Louïs pièce, vendües au port d'Ouchy.»

Nous avons donc affaire à un nouveau témoignage de l'activité des Doret (voir: P. BISSEGGER, *Une dynastie d'artisans vaudois: les marbriers Doret*, dans *Revue Suisse d'art et d'archéologie*, vol. 37, 1980/2, p. 97-122).

Il apparaît donc que la baignoire peut être datée de peu après 1824.

Renseignements de M. D. Gilliard, architecte.

YVONAND – District d'Yverdon – CN 1183 547 800/183 300

N *Station littorale Yvonand 4 – Industrie osseuse.*

Voir: J.-L. VORUZ, *Outillages osseux et dynamisme industriel dans le néolithique jurassien*, dans *CAR* 29, Lausanne 1984.

YVONAND – District d'Yverdon – CN 1183 564 300/183 300

R *Mordagne – Etablissement romain.*

A la suite de nouvelles observations aériennes en juillet 1984, nous proposons un plan d'interprétation des diverses anomalies remarquées dans la végétation, en tenant compte également des fouilles et sondages précédents (voir, pour bibliographie: *ASSPA* 67, 1984, p. 226).

Aucun élément nouveau n'est venu préciser nos connaissances relatives à l'organisation de la maison de maître, dont l'image reste en grande partie cachée sous les constructions médiévales et modernes du hameau de Mordagne.

Des traces plus nettes marquant l'enclos (fig. 29) nous donnent à penser que la cour, large de 140 mètres environ, pourrait avoir été étendue en direction du Sud sur une longueur de 200 mètres, après quoi on aurait encore adjoint un important bâtiment axial à l'extérieur du mur de clôture méridional. La clôture orientale montre des annexes carrées axiales, régulièrement espacées. Cette disposition n'apparaît pas à l'Ouest, zone perturbée par un chemin moderne. On constate cependant que l'on a reporté (en dernière période?) le mur de clôture d'une vingtaine de mètres plus à l'Ouest, en rompant la symétrie axiale de l'ensemble. Des annexes externes sont accolées au nouveau mur de cour, disposition observée à la villa de Münzach (BL).

L'établissement romain de Mordagne couvre ainsi une étendue de 600 mètres sur 190 mètres environ, si l'on excepte le petit *fanum* (ou ensemble funéraire?) détecté au Sud-Ouest du complexe en 1982.

Observations aériennes et photographies: F. Francillon – D. Weidmann.

YVONAND – District d'Yverdon – CN 1183 547 800/183 300

R *Fouilles de l'usine Geilinger – Crochet de gaffe.*

Lors des fouilles de sauvetage faites en 1974, un crochet de gaffe attribué à l'époque romaine a été découvert à environ 50 cm sous la surface du terrain actuel, dans les limons qui recouvraient le dernier niveau d'occupation de la station lacustre (pour la stratigraphie voir: J.-L. VORUZ, *L'industrie lithique de la station littorale d'Yvonand*, dans *CAR* 10, Lausanne 1977, p. 19, fig. IV).

Il s'agit d'un crochet en fer de 26 cm de longueur, à pointe massive légèrement recourbée (fig. 30). L'emmanchement est assuré par une douille ouverte et conique constituée par le repli du métal. Le diamètre maximum du manche était de 4,5 cm. La fixation était solidement assurée par trois clous de section rectangulaire, dont deux sont encore en place.

De pareils crochets, qui rappellent la navigation des barques et canots de tradition celtique sur les rives des lacs du pied du Jura, sont fréquents dans les contextes lacustres ou fluviaux.

Voir:

- H. SCHWAB, *Le passé du Seeland sous un jour nouveau*, Fribourg 1973, fig. 79 et 114.
- G. DE BOE et F. HUBERT, *Une installation portuaire d'époque romaine à Pommereul*, dans *Archeologia belgica* 192, p. 37 et fig. 48.

Objet: MCAH 57 936.